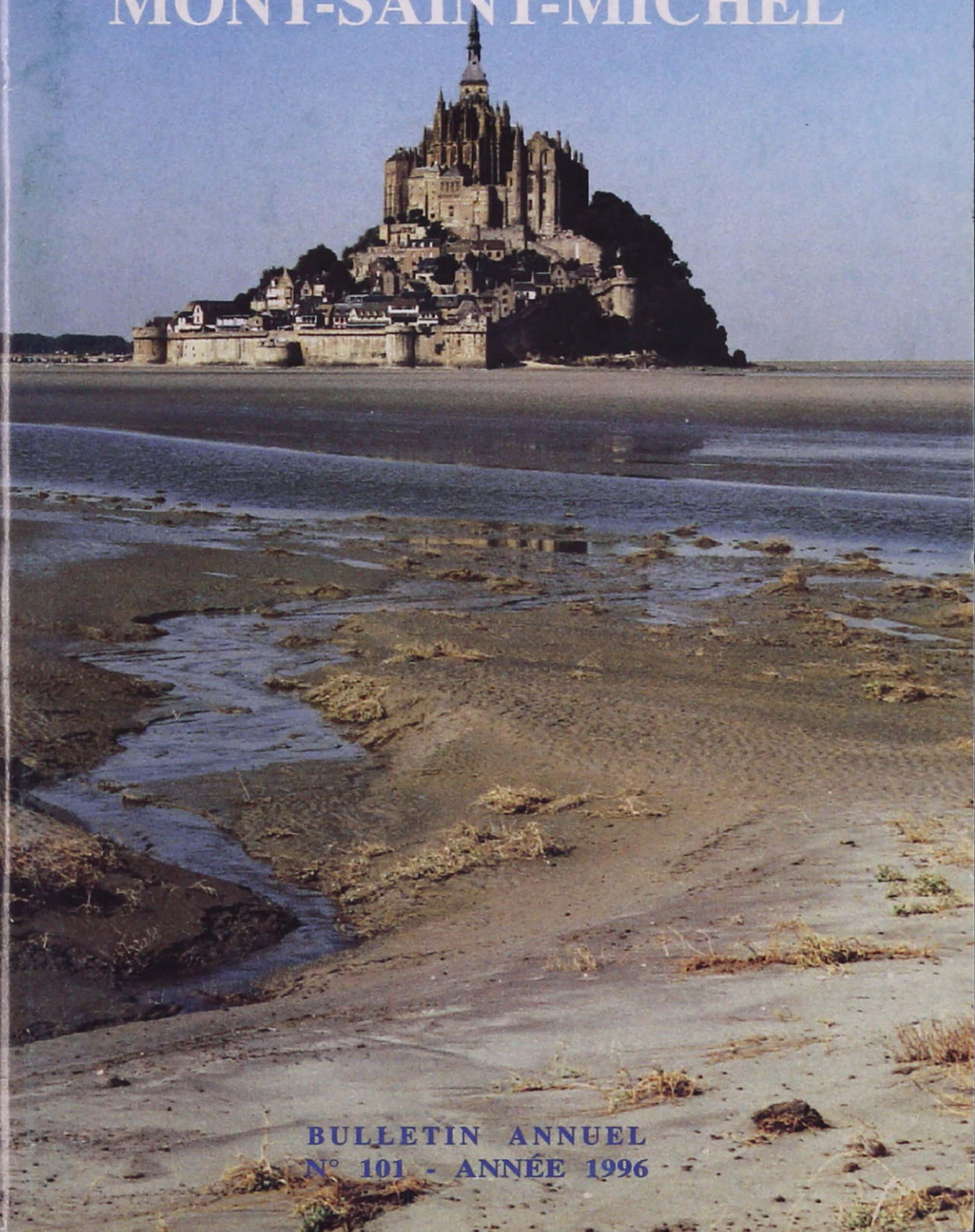


# LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL  
N° 101 - ANNÉE 1996



LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

1

ISSN 1144-4967

LES AMIS  
DU  
MONT-SAINT-MICHEL

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Décret du 16 avril 1918)

Siège Social : 50116 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

BOITE POSTALE : N° 9

**Bulletin annuel n° 101 - Année 1996**

**LE COMITÉ D'HONNEUR**

**DES « AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL »**

Notre Association s'est dotée d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir l'insularité du Mont et sauvegarder la beauté de ce monument unique.

Sous la présidence de M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Président d'Honneur de notre Association, ce Comité fait part de ses réflexions et intervient chaque fois qu'il le juge opportun.

Personnalités composant le Comité :

- M. le Général André BIARD, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.
- M. André CASTELOT, Historien.
- M. Alain DECAUX, Membre de l'Académie Française.
- M. Maurice DRUON, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.
- M. Georges DUBY, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean DUTOURD, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean FAVIER, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Président de la Bibliothèque nationale de France.
- M. Pierre LEMOINE, Inspecteur Général Honoraire des Musées de France.
- M. Michel NORTIER, Conservateur en Chef Honoraire de la Bibliothèque Nationale.
- M. Jean D'ORMESSON, Membre de l'Académie Française.
- M. Bertrand POIROT-DELPECH, Membre de l'Académie Française.
- M. René RÉMOND, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- M. Michel REULOS, Conseiller Honoraire à la Cour d'Appel de Paris.
- M. Maurice SCHUMANN, Membre de l'Académie Française.
- M. le Général Jean SIMON, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération.



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION**

**Présidents d'Honneur :** M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ  
M. Gérard COLMAIRE.

**Bureau :** Président : M. Jacques LUCAS.  
Vice-Présidents : M. Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE.  
M. Jean MINGASSON.

Secrétaire Général :

Secrétaire Général par intérim : M. Hubert GRISON.

Trésorier : M. René BESSON.

**Membres :** Mme Antoinette ABADIE.

Mme Marie-France EPRON.

Père André FOURNIER.

M. Alain L'HOMER.

M. Michel OZANNE.

M. François SAINT-JAMES

**ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION**

Henri VOISIN :

Secrétaire Général de 1911 à 1945, nommé Président fondateur de l'Association en 1937.

Paul DESCHANEL : 1911-1912

de l'Académie Française — Président de la Chambre des Députés (1898-1902; 1912-1920) — puis Président de la République (1920).

Léon BÉRARD : 1913-1921

de l'Académie Française, Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts (1912-1913) — Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1919-1920; 1921-1924) — Ministre de la Justice (1931-1932; 1935-1936).

Joseph LEVATOIS : 1921-1937

Avocat à la Cour de Paris.

Paul LABBÉ : 1937-1940

Secrétaire Général, puis Vice-Président de l'Alliance Française.

Le Professeur Maxime LAIGNEL-LAVASTINE : 1946-1955

Médecin des Hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine.

Francis AMBRIÈRE : 1955-1969, Président d'Honneur.

Ecrivain et Directeur du Département touristique des Editions Hachette.

Joseph LE CLERC : 1969-1989, Président d'Honneur.

Secrétaire Général d'un Syndicat Patronal.

Gérard COLMAIRE : 1989-1995, Président d'Honneur.

Conseiller en entreprise.

**Conseil d'Administration  
du 22 septembre 1995**

Étaient présents : Mme Antoinette ABADIE, MM. René BESSON, Gérard COLMAIRE, Mme Marie-France EPRON, le Père André FOURNIER, MM. Hubert GRISON, Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE, Jacques LUCAS, Jean MINGASSON, Michel OZANNE et François SAINT-JAMES.

Étaient excusés : MM. Léon JOZEAU-MARIGNÉ et Alain L'HOMER.

Plusieurs questions sont abordées dans un premier temps. A propos du bulletin annuel, Gérard COLMAIRE, rappelle qu'Henry Decaëns, qui n'est plus membre du Conseil d'administration depuis la dernière Assemblée générale, accepte de s'en occuper jusqu'en 2015! On évoque aussi la nomination de M. MORELON à la tête de la Mission du Mont-Saint-Michel; celui-ci entend pour le moment régler toutes les questions de droit maritime.

Mais la question essentielle est l'élection du Président, différée depuis le Conseil d'Administration qui s'est réuni à la suite de la dernière Assemblée générale :

Jacques LUCAS, avocat à Avranches, est élu à l'unanimité.

Le nouveau Président demande que l'élection du secrétaire général soit reportée; Hubert GRISON, Secrétaire général adjoint, accepte d'assurer l'intérim.

Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE est élu premier vice-président.

Jean MINGASSON, Conseiller d'État, est élu second vice-président.

René BESSON est réélu trésorier.

Gérard COLMAIRE est ensuite remercié pour le travail qu'il a effectué à la tête de l'Association depuis 1989. Il est élu à l'unanimité Président d'honneur des Amis du Mont-Saint-Michel.



## Compte rendu de la réunion du 23 septembre 1995 au Mont-Saint-Michel

Parmi les personnalités présentes, on remarque M. Jean-Pierre TIZON, sénateur de la Manche, M. Claude HALBECQ, vice-président du Conseil général, Mme Elisabeth LUCAS, adjoint au maire d'Avranches, M. Michel OSTER, sous-préfet d'Avranches, le Père André FOURNIER, prieur de la Communauté monastique du Mont, M. Nicolas SIMONNET, Conservateur des Monuments historiques de Bretagne et M. Jean-Luc LESERVOISIER, Conservateur de la bibliothèque municipale d'Avranches.

Gérard COLMAIRE, président de 1989 à 1995, prononce une allocution qui est publiée ci-après.

Jacques LUCAS, nouveau président, intervient pour remercier Gérard COLMAIRE et informe les membres de l'Association que celui-ci a été élu Président d'honneur par le Conseil d'administration qui s'est réuni la veille.

Il se présente en rappelant qu'il est « né natif » d'Avranches, qu'il a été élevé à l'art par le Mont-Saint-Michel et la cathédrale de Bourges, qu'il entend poursuivre « le maintien de l'insularité du Mont et de son caractère propre ». Le Mont est une abbaye qui n'a jamais été prise ; il ne faut pas que l'argent y entre maintenant et qu'elle devienne avant tout une machine à gagner de l'argent. La Communauté monastique est là pour rappeler que si l'abbaye est un témoin de l'intelligence humaine, elle est aussi un monument religieux. Il est hostile aux visites libres qui, durant la dernière saison, ne permettaient même pas de voir la salle des hôtes et la salle des chevaliers. Il avoue son scepticisme pour les Imaginaires, trop « élitistes » à son goût, mais que les visiteurs vont pourtant voir en assez grand nombre. Il entend entretenir de bonnes relations avec les autres Associations telles que les Amis du grand degré, l'AGEB,...

Gérard COLMAIRE, continuant à présider la présente séance, donne ensuite la parole au Père André FOURNIER qui donne des informations sur la vie de la Communauté monastique. Les travaux de restauration des chapelles du chœur ont entraîné l'aménagement d'une nouvelle sacristie au sommet des logis abbatiaux, dans l'ancien appartement d'un agent des Monuments historiques.

Depuis le mois de janvier, un couple d'oblats aide la Communauté à assurer l'accueil des hôtes et à effectuer le travail quotidien.

La Communauté comprend quatre personnes sur place ; mais elle compte aussi sœur Thérèse, âgée de 84 ans, qui s'est retirée à Versailles dans une maison de retraite, et le Père Bruno de Senneville, handicapé, qui vit à Saint-Servan.

Le Frère Jean-Pierre a publié aux éditions de l'Atelier, *La marche : recueil de textes non bibliques pour réfléchir, méditer, célébrer*. Il prépare maintenant un livre sur le symbolisme chrétien au Mont. Le Père François s'occupe toujours des paroisses de Beauvoir et de Servon. Lui-même et sœur Marie-Thérèse poursuivent leurs activités à Avranches sur la liturgie et l'étude la Bible.

Une nouvelle Association est née pour permettre la construction d'un nouvel orgue dans l'église abbatiale. Cette association des Amis de l'orgue a pour président le musicologue Claude Noisette de Crauzat qui est un ami de la Communauté. Un Comité d'honneur est en cours de constitution.

Après l'intervention du Père André, Nicolas SIMONNET fait une très intéressante communication sur les fresques de l'église de Langast (Côtes d'Armor) où l'on trouve notamment une représentation très rare de saint Michel portant une âme vers le Paradis (psychopompe) ; les deux types les plus fréquents de représentation montrent en effet l'archange terrassant le dragon et pesant les âmes (psychostase).

Avant de clore la séance, Gérard Colmaire donne la parole à M. Claude HALBECQ, Président de l'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la baie du Mont-Saint-Michel, qui brosse un rapide tableau des activités de la Maison de la baie qu'anime Françoise Loret. On compte maintenant 20 000 visiteurs par an à Genêts, où se trouve le siège de la maison de la baie, et 27 000 personnes participent aux traversées de la baie. Depuis le mois de juillet, une nouvelle maison est ouverte à Courtils ; une exposition sur la naissance de la baie devrait y être réalisée. On envisage l'implantation à Vains d'une troisième maison qui serait spécialisée dans la pêche à pied et les salines.

Quelques membres de l'Association interviennent pour poser des questions ou donner leur sentiment sur tel ou tel point. M. Guy Dodeman regrette notamment que Monsieur Maillard n'ait pu continuer son œuvre, si bien que le lit du Couesnon s'ensable à nouveau en aval du barrage de la Caserne. Le Père André s'inquiète de voir les vols d'hélicoptères se multiplier autour du Mont ; Monsieur le sous-préfet l'informe que les autorisations sont très limitées. Un adhérent se demande comment les handicapés peuvent monter à l'abbaye ; on lui répond qu'il n'est pas possible de multiplier les moyens d'accès et que seule la solidarité humaine peut permettre de résoudre ce problème. Un membre de notre Association demande aussi s'il existe un recueil d'hymnes à saint Michel ; Mme Lepoutre rappelle qu'il y a à la bibliothèque de l'évêché tous les éléments pour recenser les cantiques dédiés à l'Archange.

Avant de lever la séance, Gérard COLMAIRE évoque le souvenir d'amis disparus qui l'ont soutenu et aidé pendant sa présidence : Georges Lebrec, Guy Pitel et Elisabeth Féry.



## Réunion du samedi 23 septembre 1995 au Mont-Saint-Michel

Allocution de Gérard COLMAIRE

Mesdames, Messieurs, mes chers Amis,

Quoi de plus cher à notre cœur que le Mont-Saint-Michel ainsi que tous ceux qui œuvrent depuis longtemps pour le maintien de son insularité. Les circonstances ont voulu qu'à côté du site et de son environnement nous parlions aussi des hommes aujourd'hui.

Mais tout d'abord, nous tenons à vous remercier très sincèrement d'avoir répondu nombreux à l'invitation qui vous a été adressée. Ces remerciements, nous les adressons bien sûr au nom du Mont-Saint-Michel auquel vous témoignez, une fois de plus, votre attachement et votre fidélité. Il est vrai qu'aborder le Mont-Saint-Michel, comme vous l'avez fait ce matin, n'est plus toute une affaire. Avant la construction de la digue, dont nous reparlerons, c'était toujours une tentative où l'imprévu avait une large part ; soit qu'on veuille se rendre au Mont à l'heure de la marée haute et faire la courte traversée dans la barque des pêcheurs ; soit que l'on attende la marée basse pour passer à gué ; mais on ne pouvait réellement y aller à pied sec, à moins que l'état des sables permette le passage des voitures à cheval. Les automobiles ont permis, ce matin, l'arrivée de tous dans de bonnes conditions.

Parmi tous nos invités, nous avons la bonne fortune et la joie d'accueillir et de saluer :

- M. le docteur Jean-Pierre TIZON, sénateur de la Manche
- M. le docteur Claude HALBECQ, maire de Roncey, Conseiller général, Président pour la mise en valeur du Patrimoine de la baie du Mont-Saint-Michel
- Mme Elisabeth LUCAS, maire adjoint d'Avranches, chargée des affaires culturelles
- M. Michel OSTER, sous-préfet d'Avranches
- M. Nicolas SIMONNET, Conservateur régional des Monuments historiques de Bretagne, qui nous fera une communication sur « La représentation de saint Michel psychopompe »
- le Père André FOURNIER, prieur de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, qui évoquera la vie de la Communauté monastique.
- M. Julien NICOLLE, maire honoraire du Mont, nous rejoindra un peu plus tard.

Comme vous le savez, notre traditionnelle activité de l'après-midi sera consacrée à la visite de l'exposition « Bibles et enluminures » à la salle du fonds ancien de la Bibliothèque municipale d'Avranches. C'est M. Jean-Luc LESERVOISIER qui sera notre guide ; qu'il en soit d'ores et déjà remercié vivement.

Nous tenons à présenter les excuses des personnalités qui n'ont pu se joindre à nous :

- M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Président de notre Comité d'honneur
- M. Jean DUTOURD, membre de l'Académie française et de notre Comité d'honneur, qui « aurait été enchanté de revoir le magnifique Mont-Saint-Michel qu'il aime tant »
- M. Michel NORTIER, membre de notre Comité d'honneur
- M. Pierre-André LABLAUDE, architecte-en-chef des Monuments historiques, qui participe actuellement à un congrès en Hollande
- M. Jean-Pierre MORELON, ingénieur général des Ponts-et-chaussées, chef du projet pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel
- Mlle Françoise MOSSER, délégué général adjoint à la langue française
- M. Alain HAGÈGE, administrateur de l'abbaye
- M. Alain L'HOMER, membre de notre Conseil d'administration, qui a été désigné pour participer au Comité d'experts que M. Jean-Pierre Morelon doit réunir en octobre.

Lors de l'Assemblée générale du 3 mai 1995, nous vous avons fait part de notre émotion de voir la tour Boucle recevoir un grand toit. Bien qu'il semble que toutes les conditions juridiques aient été réunies, notre Association se demande toujours à quoi peut servir cette construction ? En espérant que le mur, que l'on envisage de construire dans la cour du presbytère, ne soit jamais érigé, nous invitons tous les amis à se déplacer jusqu'à la tour Boucle afin qu'ils se rendent compte personnellement de l'effet produit par ce nouveau comble.

Vous avez apprécié, vous nous l'avez dit et écrit, le numéro 100 de notre bulletin annuel. Il est l'œuvre de notre ancien secrétaire général, Henry DECAËNS, qui a même réalisé la couverture en couleur. Comme vous le savez, notre ami Henry n'a pas voulu se représenter aux dernières élections de notre Conseil d'administration. Nous l'avons tous sincèrement regretté, mais il nous avait préparé à cette situation.

Depuis des années, ses activités et responsabilités ont crû considérablement. Aujourd'hui, en sa présence, nous voulons rappeler ses importantes fonctions. Tout d'abord Bibliothécaire de la Faculté de droit de l'Université de Rouen, il est aussi responsable du Service des Publications de son université. Depuis le 1er avril 1991, Henry a en plus été nommé par la maire de Rouen Administrateur de l'église abbatiale Saint-Ouen et Conservateur du grand orgue de cette église. Compte tenu des qualités exceptionnelles de cet instrument, de l'étendue de sa palette sonore, notre ami passe de nombreuses nuits à veiller aux enregistrements qui y sont effectués. Formateur au Centre académique de formation administrative de l'Académie de Rouen, il est également sollicité pour faire partie des jurys de concours de recrutement de fonctionnaires.



Quant à ses publications, nous avons retenu neuf livres et la participation à dix ouvrages collectifs, sans compter une vingtaine d'articles publiés dans divers périodiques. L'ensemble de ses travaux lui a valu d'être élu en 1994 membre titulaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

Et sa contribution au Mont-Saint-Michel et à votre Association ! Henry Decaëns est conférencier de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites à l'abbaye depuis 1965. Nous avons fait sa connaissance en suivant l'une de ses merveilleuses visites à la fin des années 70. Et nous avons été passionné par son ouvrage illustré de cartes postales anciennes, *Le Mont-Saint-Michel à la Belle Époque*, paru en 1975. Élu en 1983 au Conseil d'administration de notre Association, il en a été successivement le secrétaire général adjoint et, en 1989, le secrétaire général. C'est dire que nous avons été particulièrement sensible à son dévouement, à son expérience, à son professionnalisme et à son amitié. Combien de fois nous avons partagé les mêmes incertitudes, allant même jusqu'à un certain découragement. Nous avons craint le pire, mais saint Michel veillait : Henry a bien voulu poursuivre sa tâche à nos côtés, en continuant d'assumer la responsabilité de nos publications. Qu'il en soit sincèrement remercié !

Comme vous le savez, les Amis du Mont-Saint-Michel, réunis en Assemblée générale le 3 mai 1995 à Paris, ont pris position sur le projet annoncé par le Gouvernement le 21 mars 1995. Ils ont tout d'abord exprimé leur joie à l'annonce de la décision de l'État de rétablir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Ils ne peuvent cacher leur légitime fierté en comparant le programme des dispositions qu'ils proposaient, lors de la création de l'Association, et le projet actuel du Gouvernement.

En 1911, nous propositions :

- Le renvoi des rivières vers le sud de la baie.
- Une brèche de 200 mètres de longueur dans la digue de Roche Torin.
- La coupure de la digue insubmersible à 1 040 mètres du Mont ; la digue était remplacée par une voie guéable à marée basse, comme celle de l'île de Noirmoutiers, et une passerelle en ciment armé, aussi légère que possible, pour les piétons et le transport des bagages et des voyageurs ; cette passerelle devait aboutir au Mont aux Fanils.
- Le stationnement des voitures se faisait sur une terrasse construite à la jonction de la passerelle et de la digue.

Nombreux sont donc les points de similitude avec le projet de 1995. Les propositions de l'Association ont certes été réactualisées au cours des années. Depuis 1989, elles comprennent essentiellement :

- la coupure de la digue-route
- la réactivation des rivières qui se jettent dans la baie pour leur redonner la puissance hydraulique qu'elles avaient naguère
- la modification du barrage du Couesnon afin que le flux puisse à nouveau aller en amont et que la masse d'eau ainsi emmagasinée puisse au jusan couper le grand banc de sable qui s'élève à l'ouest du Mont.

Par ailleurs, l'Association exprime des limites à sa satisfaction sur le projet de mars 1995, en espérant que ses craintes s'avéreront inutiles. Elle souhaite que le plan adopté ne soit pas remis en cause par les gouvernements ultérieurs. Elle sera particulièrement vigilante sur l'application pendant sept ans des mesures préconisées. Ensuite, elle manifeste l'espoir que les collectivités territoriales confirment leur engagement financier. Elle espère que le conflit entre M. Alexandre Chemetoff et les Pouvoirs publics ne retardera pas le début des opérations. Elle exprime le regret que le Ministère de la culture ne soit pas plus engagé dans ce projet, même s'il relève avant tout du Ministère de l'équipement.

Elle émet un doute sur le financement de l'aménagement de la baie dans le cadre d'une opération « Grand site ». La somme de cinquante millions sera-elle suffisante ?

Enfin, elle espère qu'on saura faire des choix esthétiques indiscutables pour les différents aménagements, notamment pour les télécabines prévues par le projet.

Notre dernière inquiétude concerne le Couesnon qui passera à l'est du Mont-Saint-Michel dès que la digue sera supprimée ; il est donc impératif d'entreprendre des travaux préalables avant de couper la digue d'accès au Mont ; sans cela, le Mont serait rattaché aux polders de l'ouest très rapidement.

A la suite de notre Assemblée générale, deux membres du Conseil d'administration, MM. Jacques Lerebours Pigeonnière et Jean Mingasson, ont rencontré M. Jean-Pierre Morelon, ingénieur général des Ponts-et-chaussées au Ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports. Il a été désigné par Monsieur Balladur chef du projet visant à rétablir le caractère maritime du Mont. Monsieur Morelon doit coordonner le travail des diverses Administrations concernées et veiller à ce que la concertation entre l'État et les collectivités territoriales, qui assurent la maîtrise d'ouvrage, fonctionne bien.

Il doit préciser le calendrier des études et des procédures pour 1995 et 1996. Afin de l'aider, Monsieur Morelon sera assisté sur place d'un ingénieur, chargé de mission, qui assurera le suivi technique du dossier en liaison avec le préfet de la Manche. Votre Président a reçu une lettre fort aimable de Monsieur Morelon qui « souhaite rester en liaison avec notre Association par des contacts dont il nous laisse l'initiative ».

M. Jean-Pierre Maillard, qui était l'ancien chargé de mission, a été nommé auprès du Conseil régional d'Alsace. Nous le remercions sincèrement pour les bonnes relations qu'il a su tisser avec notre Association et lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle mission.

Le Conseil économique et social régional de Basse-Normandie réalise actuellement une étude sur le Mont-Saint-Michel et la mise en valeur du pays de la baie, dont la responsabilité a été confiée à M. Albert LEMARÉCHAL.

Cette réflexion devrait, d'une part, recenser l'ensemble des atouts et des faiblesses de l'arrière-pays du Mont-Saint-Michel, tant en Ille-et-Vilaine que dans la Manche et, d'autre part, insister sur les perspectives de développe-



ment suscitées notamment par la décision gouvernementale d'engager une « opération grand site ». Cette action s'inscrit dans la construction de la route A 84, dite route des Estuaires.

Jacques Lucas et nous-même avons été invités hier, vendredi, à participer à la table ronde destinée à rassembler les propositions pour l'élaboration d'un avis.

Cette réunion a permis à tous les spécialistes qui y participaient d'avoir un vaste échange d'idées sur l'environnement et les activités dans la baie, ainsi que sur les perspectives de développement.

De nombreux projets ont été évoqués. Le rapport, une fois terminé, sera proposé à l'ensemble des responsables politiques et économiques concernés.

Vous m'avez écouté avec beaucoup d'attention. Or, si j'ai pris la parole ce matin, c'est avec l'autorisation du nouveau Président des Amis du Mont-Saint-Michel, désigné hier soir par les membres du Conseil d'administration.

Monsieur le Président,

Jacques LUCAS, vous avez cinquante-cinq ans. Lorsque vous étiez élève à Avranches, la rentrée ne se faisait qu'au mois d'octobre, aussi chaque fois que la marée le permettait, vous vous rendiez au Mont, le 29 septembre, par la grève, afin d'assister à la grande messe solennelle en l'honneur de saint Michel. Vous avez donc toujours pratiqué le Mont en toutes saisons, et bien avant les travaux d'aménagement de Notre-Dame-sous-Terre.

Votre père, originaire du Berry, vous a familiarisé avec la cathédrale de Bourges que vous persistez à considérer comme la plus belle de toutes, bien que nous soyons nombreux dans la salle à avoir un avis différent.

Bref, depuis votre enfance, vous avez eu l'œil et le cœur tournés vers l'architecture romane et gothique d'abord, pour vous ouvrir ensuite à toutes formes de constructions architecturales, y compris celles que vous retrouvez dans la musique !

Après avoir fait vos études de droit à la Faculté de Caen de 1958 à 1963, vous avez exercé votre profession d'avocat dans plusieurs villes, avant de venir vous fixer à Avranches depuis la Toussaint 1972.

Parallèlement à vos activités scolaires, universitaires, puis professionnelles, vous avez toujours exercé une ou plusieurs activités extérieures : scoutisme, Jeune chambre économiques, A.P.E.L. où vous avez terminé votre engagement comme parent d'élèves au sein du bureau national de l'UNAPEL de 1989 à 1991.

Vous êtes marié avec Elisabeth avec laquelle vous avez eu quatre enfants. Elle-même est engagée dans plusieurs activités dont la principale est celle de maire-adjoint d'Avranches, chargé des affaires culturelles. Elle aura la joie de recevoir les Amis du Mont qui viendront visiter l'exposition sur les Bibles normandes exposées au fonds ancien de la bibliothèque municipale d'Avranches. Vous nous aviez présenté cette exposition lors de notre réunion de septembre 1994. Vous dites que vous n'êtes pas un spécialiste du Mont-Saint-Michel, capable de donner des dates précises sur les constructions, ni des indications exactes sur les constructeurs. Mais nous croyons que vous

pouvez faire aimer le Mont et communiquer une part de la passion qui vous anime à ceux qui vous demandent de les y guider, pour tout ce qui concerne tant le Mont lui-même que son environnement proche et plus lointain.

Puisque vous nous succédez, nous savons que vous vous efforcerez de solliciter des vocations d'Amis susceptibles de développer cet attachement qui est le nôtre pour cette Merveille de l'Occident, de surveiller le maintien de son caractère insulaire, et les travaux qui viennent d'être programmés, enfin de faire en sorte que ce chef d'œuvre de l'art religieux du Moyen Âge ne se transforme pas en un simple site touristique de passage, économiquement rentable.

Enfin pour notre part, comme vous le savez, nos nombreuses activités professionnelles nous ont amené à laisser la présidence de notre Association, plus tôt que nous ne l'aurions imaginé. En ce moment, ce sont les mots de continuité, de chance, d'enthousiasme, voire de passion et d'émotion qui nous viennent le plus naturellement à l'esprit. Nous pensons aux membres du Conseil qui nous ont aidé et soutenu. Nous gardons très près de notre cœur les noms d'Élisabeth Féry, de Georges Lebec et de Guy Pitel. Nous restons membre des Amis du Mont. Nous restons même au Conseil d'administration. Nous continuerons à nous enthousiasmer afin que VIVENT LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL.



## Compte rendu du Conseil d'Administration du 2 décembre 1995

Étaient présents :

Mmes Antoinette ABADIE et Marie-France EPRON, MM. René BESSON, Alain L'HOMER, Jacques LUCAS, Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE et Jean MINGASSON.

Les autres membres étaient évidemment excusés en raison des circonstances (grève générale des transports publics).

### RELATIONS AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS

Avec les Amis du Grand Degré, nous sommes neutres car notre Association doit bannir toute discussion d'ordre religieux ou philosophique. Jacques Lerebours Pigeonnière a illustré ce propos de manière humoristique : lorsqu'il paye une cotisation aux Amis du Grand Degré, il a en quelque sorte l'impression de régler un denier du culte. La situation est complètement différente vis-à-vis de notre Association.

Il a été convenu que le Président assisterait, chaque fois qu'il le pourrait, aux réunions des associations riveraines, en veillant à conserver les sensibilités respectives de chacune.

C'est ainsi que Jacques Lucas a représenté « les Amis », le 8 décembre, à une réunion du Collectif dont l'ordre du jour portait avant tout sur la lutte contre les hélicoptères et les avions dans la baie. Il a rappelé ce qu'avait dit le sous-préfet d'Avranches lors de notre réunion du 23 septembre dernier. Le reste de la réunion l'a moins passionné puisqu'il était question de la protection de certains batraciens et de certaines graminées !

### RÔLE DE L'ASSOCIATION

L'essentiel de la réunion du Conseil était consacré à fixer le rôle de l'Association en fonction de l'objet social lequel, selon les statuts, tend à la protection du Mont et à la conservation de son insularité et de son caractère historique et artistique.

#### L'insularité

C'est le plus facile. Nous avons décidé de nous en rapporter aux conclusions de M. Morelon que nos amis Lerebours Pigeonnière et Mingasson d'une part, et Ozanne d'autre part, ont rencontré respectivement au printemps et à l'automne. L'impression est favorable car M. Morelon qui ne connaissait pas le Mont en est tombé amoureux ; le travail le passionne.

Il est encourageant de constater qu'il a repris l'étude de laboratoire et qu'il en a confié la direction à M. Mignot qui en était le père. MM. L'Homer et Larsonneur font partie du Comité scientifique. Nous avons demandé à Alain L'Homer d'intervenir en son nom personnel.

M. Morelon souhaite que nous soyons vigilants sur l'avancement des projets et des travaux. Il compte sur nous pour l'aider, par notre influence, à vaincre l'inertie des gens et faire « mousser » le projet.

Il est disposé à assister à notre prochaine assemblée générale.

#### Le caractère artistique

La question est de savoir quelle doit être notre position vis-à-vis de la doctrine de l'Administration arrêtée par Madame de Saint-Pulgent dans un article de la revue « Sites et Monuments » (1<sup>er</sup> trimestre de 1995).

La maquette de 1701 doit-elle être la référence absolue ?

Avec une telle théorie, il faudrait détruire la flèche qui termine si bien la forme pyramidale du Mont. Il faudrait également interdire toute construction, voire transformation, que la vie rend nécessaire. Il en va ainsi de l'hôtel Saint-Pierre qui a remplacé un bâtiment hideux qui n'était, pas plus que l'actuel, sur la maquette de 1701.

Afin de préserver la possibilité de faire vivre l'ensemble monumental sans le figer, nous avons pensé proposer la constitution d'une ZPPAU (Zone de protection du patrimoine architectural et urbain). La ZPPAU pourrait concerner l'ensemble du Mont. Une description précise de l'état existant devrait être effectuée : forme, matériaux, couleur, etc. Aucune transformation ne pourrait ensuite intervenir sans qu'il y ait cohérence entre le projet et le plan de la Zone.

Ainsi, nous pourrions opposer au critère objectif de l'Administration, un autre critère objectif, plus souple, sans lequel nous ne serions pas crédibles.

Nous sommes très inquiets des projets de couverture de la tour du Nord dont nous avons eu les plans. Nous ne pensons pas que le projet tendant à nous attribuer une salle dans cette tour soit suffisant pour calmer nos appréhensions. Nous ne voulons pas faire des remparts du Mont un petit Carcassonne.

Nous avons chargé M. Mingasson de prendre contact avec son beau-frère, M. Poirot-Delpech, pour le sonder sur l'opportunité et l'efficacité de réunir le Comité d'honneur. Nous pensons que l'appui des importantes personnalités composant ce Comité pourrait être utile au succès de nos thèses.

#### Le caractère historique

Cette notion recouvre la spiritualité qui a présidé à la construction et à la vie du Mont, ainsi qu'à son environnement. Rien n'existerait au Mont sans la foi des moines et des populations du Moyen Âge relayée, de nos jours, par la présence de la Communauté monastique. Nous devons veiller scrupuleusement au maintien de cette spiritualité, afin d'éviter que le Mont ne se transforme en un simple site touristique rentable. Il est significatif de signaler que certains documents officiels font état de « l'ancienne abbaye du Mont ». Nous



devons veiller à éviter tout ce qui, de près ou de loin, pourrait mettre en péril le maintien des moines dans l'enceinte de l'Abbaye.

#### Questions diverses

Nous avons souhaité développer le recrutement pour que l'Association puisse se renouveler, multiplier les membres susceptibles d'avoir des relations utiles.

Nous avons envisagé des actions près des élus locaux et, afin de nous faire connaître, d'étendre la diffusion du bulletin.

Nous envisageons de soumettre à la prochaine assemblée générale une revalorisation de la cotisation fixée à 100 F en 1987 et non réévaluée depuis. Nous envisageons de porter la cotisation de base de 100 F à 150 F, avec les aménagements suivants :

- 200 F par ménage
- 300 F pour les membres bienfaiteurs
- 75 F pour les jeunes jusqu'à 25 ans.

Nous avons adopté le principe de l'achat d'un ordinateur afin de saisir toutes les informations utiles à l'Association, y compris la comptabilité.

Nous avons également embauché une secrétaire à temps partiel. Nous verrons en cours d'année le temps qu'elle devra consacrer à l'Association car, pour le moment, il est difficile de se faire une idée.

#### Dernières nouvelles

Plusieurs sources dignes de foi permettent d'affirmer que M. Hagège, administrateur, vivrait ses derniers jours à l'Abbaye... La seule inconnue est de savoir si son départ est volontaire ou forcé.

Le Président a rencontré le sous-préfet d'Avranches le 19 décembre ; il exposera ultérieurement aux membres du Conseil ses projets grandioses.

## Compte rendu de l'Assemblée générale du 3 avril 1996

Avant d'entrer dans le vif de la réunion de l'assemblée générale, le Président de l'association des Amis du Mont-Saint-Michel, Jacques Lucas, remercie les membres de leur présence et rappelle que cette Association se réunit deux fois par an : à Paris et au Mont-Saint-Michel. Il tient ensuite à excuser certains membres qui n'ont pu se rendre à cette réunion, notamment le Père André Fournier, MM. Henry Decaëns, François Saint-James, Pierre-Yves et Isabelle Palud.

Pour la première fois, je préside cette vénérable assemblée et je ressens la responsabilité qui m'incombe après divers autres Présidents qui avaient beaucoup plus de mérites et de connaissance du Mont que moi ! Présider une assemblée qui remonte à 1911 est une véritable charge, mais aussi un honneur.

Je tiens à remercier Gérard Colmaire, mon prédécesseur immédiat, avec lequel j'ai eu l'occasion de travailler et qui a eu l'imprudence, ou la faiblesse, de me « pousser dans les brancards ».

Je souhaite avoir son sens de la diplomatie, alliée à la rondeur du sud-ouest.

La question que l'on me pose à chaque fois que l'on me parle des Amis du Mont-Saint-Michel c'est, à quoi ça sert ? Que faites-vous ? etc. C'est donc de cette question que j'ai voulu que l'on débâte lors de la réunion du Conseil d'administration et également au sein de l'assemblée générale.

#### LE RÔLE DE L'ASSOCIATION

Présider une telle Association c'est agréable, cela permet de recevoir des invitations, gratuites. L'on est salué du titre, rare en France, de Monsieur le Président ! On est informé, quelquefois avant d'autres, de certains projets.

D'obscur petit avocat de la France profonde, revêtu de sa robe noire et triste, tout juste capable de faire condamner M. Vannier pour construction sans permis, on devient l'égal de saint Michel, brillant de tout son or au sommet de la flèche ! Mais le soleil ne brille pas toujours sur la baie du Mont-Saint-Michel... ni sur son saint patron. La brume et la grisaille rapprochent très vite des réalités.

Alors, pourquoi l'Association ? Que doit faire le Président qui en a la responsabilité ? Si l'on se réfère à l'article 1 des statuts, il est dit que « L'Association dite les « Amis du Mont-Saint-Michel », fondée en 1911, a pour but la protection du Mont, la conservation de son insularité et de son caractère historique et artistique. »



- Conservation de l'insularité
- Protection du Mont
  - \* de son caractère historique
  - \* de son caractère artistique

Il faut bien sûr savoir ce qui se cache derrière ces mots. Nous avons consacré l'essentiel de la première réunion du Conseil d'administration sous le soleil d'Austerlitz, le 2 décembre 1995, à réfléchir à ces questions.

Je vous demanderai de bien vouloir nous donner votre avis et, si possible, d'approuver les réflexions qui vont suivre, afin de pouvoir en faire notre Bible, enluminée ou non.

### INSULARITÉ

Disons plutôt « *maintien du caractère maritime du Mont.* »

J'indique tout de suite que l'expression « désensablement » est à proscrire pour des raisons de bon sens, car il ne saurait être question de désensabler la baie !

La question de l'insularité est effectivement essentielle, c'est la plus facile à exprimer, à défendre, à exposer. C'est la raison d'être de notre Association qui s'est constituée dans ce but. Aussi, puis-je projeter la carte de Cassini qui montre le Mont et la baie en 1744.

Nous souhaitons depuis toujours une coupure de la digue-route pour permettre à la mer et aux rivières de passer tout autour du Mont. Mais nous n'avons pas l'outrecuidance de vouloir nous substituer aux ingénieurs de toutes formations, ni aux experts, surtout si notre ami Alain L'Homer nous permet d'avoir l'œil sur l'évolution des travaux.

Notre curiosité, et notre impatience, sont toutefois en éveil, c'est pourquoi nous avons invité le principal intéressé par les travaux, le « chef du projet », M. Jean-Pierre Morelon, à nous exposer le point des projets et des travaux.

Mais avant tout, je tiens à féliciter Monsieur Morelon qui va recevoir l'ordre du Mérite. J'ai fait sa connaissance, il y a quelques jours, lors d'une réunion des Amis du grand degré où il répondait à l'invitation de cette association sœur.

J'ai cru comprendre que cet ingénieur général des ponts-et-chaussées, passionné par son travail, est tombé amoureux du Mont-Saint-Michel qu'il ne connaissait pas auparavant. Il est donc devenu Ami. Et c'est un plus, car il arrive sans idées préconçues.

Il est encourageant de penser qu'il a repris l'étude de laboratoire et qu'il en a confié la direction à M. Mignot qui en était le père. Messieurs L'Homer et Larsonneur, entre autres, font partie du Comité scientifique.

Mais je ne veux pas faire la conférence à sa place... Vous l'écoutez et vous pourrez poser des questions. Je lui indique simplement dès maintenant en votre nom que nous avons décidé en Conseil d'administration de suivre, par

principe, les travaux qui seront décidés par les experts. Il n'est pas question que l'on substitue notre opinion d'Amis du Mont-Saint-Michel à quelque travail que ce soit. Quelle compétence aurions-nous ? Nous ne serions ni sérieux, ni crédibles et ce serait inutile.

Sans empiéter sur les développements de M. Morelon, je me permets de lui poser une question, à laquelle il sera aimable de répondre tout à l'heure au cours de son exposé : *Pourquoi ne pas avoir poursuivi, au cours de l'été 1995, les effets de chasse au moyen du barrage de la Caserne ?*

L'expérience de M. Maillard avait donné des résultats spectaculaires sur l'embouchure du Couesnon en peu de temps.

Quoiqu'il en soit de la confiance que nous faisons à Monsieur Morelon et à ses collaborateurs, nous aurons l'attention éveillée par le maintien du caractère artistique et historique du Mont.

### CARACTÈRE ARTISTIQUE

Le Mont est beau, nous l'aimons, nous sommes ses Amis. Tout cela est bel et bon mais cela reste très subjectif. La question est de savoir Quelle doit être notre position vis-à-vis de la doctrine de l'Administration arrêtée par Madame de Saint-Pulgent qui affirme que le critère est la maquette de 1701, dans le n° 1 du 1<sup>er</sup> trimestre 1995 de *Sites et Monuments* :

« *La "doctrine" actuelle du service des monuments historiques :*

*Après la période des grandes restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle (Pierrefonds, Carcassonne), la « doctrine » du service des monuments historiques devient celle de la conservation. [...]*

*La priorité du service est donc la conservation en l'état des monuments historiques, par la mise en œuvre d'une politique d'entretien « quotidien » [...]*

*Ce projet de restitution [la couverture de la tour Boucle], essentiellement dicté par les impératifs de conservation du monument, ne constitue en rien une modification de la doctrine générale du service des monuments historiques, et ne saurait être systématisé, ni même généralisé à l'ensemble du Mont. »*

La maquette de 1701 doit-elle être la référence absolue ?

Avec une pareille théorie, il faudrait :

- détruire l'hôtel Saint-Pierre dont la rénovation est heureuse
- supprimer les contreforts sud-ouest qui supportent la terrasse et les logis de Robert de Torigni
- supprimer la flèche qui termine si bien la forme pyramidale du Mont
- supprimer la toiture du bastillon de la tour Boucle
- et aussi, interdire toutes les constructions, voire toutes les transformations imposées par la vie quotidienne.

Mais nous aimons un Mont-Saint-Michel vivant en 1996. Nous ne voulons pas le mettre au frigidaire ni sous un globe comme un vieux bouquet de mariée. Le Mont est un monument historique qui vit, dans lequel des gens vivent. Par conséquent, la maquette de 1701 ne peut être le seul critère puisqu'elle n'a rien d'évolutif.



Mais pour être crédible, il ne suffit pas de rejeter la seule référence à la maquette de 1701, il faut pouvoir lui substituer un autre critère.

Alors nous avons pensé proposer aux autorités la constitution d'une ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager). Cette ZPPAUP devrait concerner l'ensemble du Mont, bâtiments privés, bâtiments publics, jardins privés et publics. Pour illustrer mon propos, je suis en mesure de vous indiquer que la ville de Granville vient de mettre en chantier une telle ZPPAUP pour la Haute Ville, avec l'aide de Monsieur Jean-Loup Eve, architecte à Saint-Lô.

Je suis allé voir les planches d'exposition : le projet correspond exactement à ce que je souhaite pour le Mont. Il s'agit de dessiner l'ensemble des bâtiments existants et ensuite d'en tirer des cohérences (formes, couleurs, matériaux).

Voilà ce que le Conseil voudrait proposer. Ce ne sera pas simple, car il faut l'avis de la Municipalité, l'avis des autorités administratives et de l'État. Malheureusement, le plan de Granville exclut l'église Notre-Dame et le tribunal de commerce (ancien hôtel des officiers, magnifique bâtiment du XVII<sup>e</sup> siècle).

Il faudrait éviter au Mont que tout ce qui sort de la grève entre dans la ZPPAUP, de façon à ce que la cohérence puisse être globale. Voilà donc quel serait notre souhait.

Nous nous sommes émus des travaux de couverture du bastillon de la tour Boucle. Malheureusement, lorsque nous avons appris que des travaux commençaient, il était trop tard.

« L'État fait ce qu'il veut sur ses propres bâtiments! ». « Ouvrage public mal implanté ne se détruit pas! »

Protégés par de tels adages aussi choquants qu'incontestables, il n'était pas possible de dénoncer de tels ouvrages. Autant crier « au loup » au milieu des grèves pour faire venir le berger des moutons de prés salés.

Nous regrettons cette toiture intempestive. Nous pouvons confirmer à Monsieur Lablaude, ce qu'il sait déjà, que ses justifications techniques ne nous ont pas convaincus. Ceci étant, soyons réalistes et pensons au futur : il y a des travaux urgents. Je pense notamment à des choses moins spectaculaires, mais néanmoins nécessaires comme les réparations des fissures nombreuses et inquiétantes que l'on retrouve au niveau de l'abbaye romane et des remparts. D'autre part, pour la conservation des remparts, il serait urgent de prendre des mesures pour ôter les arbres qui y poussent. Finalement, il y a des travaux indispensables, mais nous ne voulons pas faire des remparts du Mont-Saint-Michel un petit Carcassonne.

Autre inquiétude encore. Feu le Père Renard, ancien curé du Mont, m'avait également alerté sur les projets de couverture de la tour du Nord. J'ai même vu un projet tendant à nous attribuer une salle dans cette tour. Eh bien, je réponds en votre nom que je préfère ne pas avoir de salle au Mont, et pas de couverture sur la tour. Ce serait encore pire que sur la tour Boucle.

Rappelons le mot de l'un des membres les plus éminents de notre Comité d'honneur, Monsieur Jean d'Ormesson qui, parlant du bombardement de la ville de Dubrovnik, évoquait la nécessaire « *sublimation du culturel* ». S'il existe un élément culturel dans notre région, c'est bien le Mont.

## CARACTÈRE HISTORIQUE

En plus du témoignage d'histoire *stricto sensu* dont il est porteur, de 708 à 1996, le Mont représente 1 288 ans de vies religieuse, monastique, intellectuelle (Les manuscrits sont là pour l'attester), militaire, carcérale, touristique, et à nouveau monastique. Nous faisons entrer la notion supplémentaire de **spiritualité**, car, si on a construit un monastère sur le Mont et non à Tombelaine, c'est parce qu'il y a eu une volonté spirituelle.

Nous devons veiller scrupuleusement au maintien de cette spiritualité, physiquement matérialisée par la présence d'une communauté monastique. Être moine au Mont 365 jours par an est un choix en soi, un choix courageux. Rien n'existerait au Mont sans la foi des moines et des populations du Moyen Âge, relayées jusqu'à nos jours par la présence de la Communauté.

Il y a un certain nombre d'éléments qui peuvent nous inquiéter. Dans des documents officiels, il est fait état de « l'ancienne Abbaye du Mont » ; il n'y a pas d'ancienne abbaye, il n'y a que l'abbaye du Mont. Cette évidence interdit qu'elle soit transformée en un simple site touristique rentable.

D'autre part, nous devons veiller à écarter tout ce qui, de près ou de loin, pourrait mettre en péril le maintien des moines dans l'enceinte de l'Abbaye. À ce sujet, le Père André Fournier, prieur de l'Abbaye, excusé de ne pas être parmi nous, en pleine Semaine sainte, a officiellement fait part aux Amis du Grand Degré d'une double inquiétude : la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, établissement public à budget propre, veut maintenant rentabiliser les bâtiments qui lui sont confiés. Ce souci est légitime en soi, mais a deux conséquences :

- les heures d'ouverture au public du monument augmentent de plus en plus, et réduisent les temps de solitude et de méditation des moines
- le loyer des logis abbatiaux doit s'aligner sur le prix du marché (problème financier) ! D'ailleurs, quel est le critère ? Comment chiffrer le service rendu par la Communauté, tant spirituel que matériel ?

Voilà, je m'arrêterai là et j'aimerais savoir si l'exposé que je viens de vous faire vous convient. Votre attitude me le confirme et je vous en remercie. Nous ferons tout pour en tirer les conséquences.

Parmi les questions diverses que je voulais vous soumettre, le Conseil d'administration a souhaité développer le recrutement pour que l'Association puisse se renouveler et multiplier les membres susceptibles d'avoir des relations utiles.

Nous envisageons aussi des actions près des élus locaux, et, afin de nous faire mieux connaître, d'étendre la diffusion du bulletin.

Nous avons adopté le principe de l'achat d'un ordinateur afin de saisir toutes les informations utiles à l'Association, y compris la comptabilité. Et je tiens à remercier chaleureusement ici mon ami Michel Ozanne qui, par l'intermédiaire de son fils, et la générosité du G.I.E. EUROPEX à Niort, nous a fourni gratuitement le matériel informatique.

Nous avons également décidé l'embauche d'une secrétaire à temps partiel.



A.G.E.B. : Nos relations sont au beau fixe.

S.M.E.T. : Ma première intervention s'est faite 48 heures après ma prise de fonction de Président.

COMITÉ DE COORDINATION : Nous sommes invités et faisons part de nos préoccupations.

COMITÉ DE VIGILANCE : M. Nicolle m'a promis de venir prochainement me voir.

Et maintenant, la parole est à René Besson pour le **bilan financier** dont le rapport est publié ci-après.

À l'issue de la présentation du bilan financier, M. le Président indique que les membres du Conseil d'administration ont pensé à une revalorisation de la cotisation, non réévaluée depuis 1987. Il est maintenant proposé de la porter de 100 à 150 F, avec les aménagements suivants :

- 200 F par ménage
- 300 F pour les membres bienfaiteurs
- 75 F pour les jeunes jusqu'à 25 ans.

À cette proposition, les membres présents n'émettent aucune objection et approuvent le bilan financier du trésorier.

À présent, la parole est donnée à M. MORELON

Je suis très heureux d'être parmi vous ce soir. J'essaye depuis un an maintenant de m'imprégner du Mont. Je ne vous ferai pas son histoire mais je vais essentiellement vous parler du projet dont j'ai la responsabilité. Je vais vous faire un petit historique dans le cursus de ce qu'a été l'affaire du Mont. Il y a eu, au niveau de l'homme, la période où l'on a cherché à se protéger de l'eau, parallèlement à cela on s'est échiné à corriger les erreurs.

- 1856 : concession des grèves
- Milieu du siècle dernier : canalisation du Couesnon. Construction de la digue de la Roche Thorin qui n'a pas été terminée. Réalisation de la digue insubmersible d'accès au Mont qui a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en 1874.

Cette affaire a été importante car elle a été immédiatement suivie du détournement des rivières à l'est du Mont (la Guintre, le ruisseau Landais et celui de la Rive) pour favoriser les polders et éviter que les terres agricoles conquises ne soient menacées. À partir de ce moment, on a commencé à avoir peur des conséquences de la digue et il y a eu pendant une dizaine d'années toute une série de tentatives, des commissions extra-parlementaires, des commissions d'études, etc.

• En 1911, il y a eu le périmètre d'isolement des mille mètres aux abords du Mont, c'est-à-dire mille mètres sans polders. Ce périmètre a été racheté juste après la guerre de 14 à la Compagnie des Polders.

• 1914 : première enquête publique.

• Juste après la guerre : projet d'usine marée-motrice. Il y en aura un autre après la seconde guerre mondiale.

• Entre les deux guerres : nouveau projet de coupure de la digue avec des chaussées submersibles.

• 1933 : achèvement du polder à l'est du Mont.

• À la libération, achèvement du polder à l'ouest du Mont.

• 1966 : millénaire monastique. Barrage sur le Couesnon qui s'est avéré catastrophique ; la progression des herbues a été spectaculaire après sa mise en service en 1969.

• 1967 : concession du parking des grèves au SIVOM de l'Anse de Moidrey.

• À partir des années 1970, on a démarré le programme de « désensablement ». Très vite, on a compris que ce n'était pas un projet à l'échelle de l'homme mais à l'échelle d'une nature de long terme.

• 1983-1984 : le Président de la République, François Mitterrand, donne le premier coup de pioche pour l'arasement de la digue de Roche Thorin. C'est un travail qui a été réalisé : cinq cents mètres de long ont été laissés.

• 1987 : classement de la baie au titre des sites : 11 000 ha.

• 1988 : à la suite des études hydrauliques faites dans les années 70-80, l'État décide d'abandonner les solutions lourdes consistant à créer des bassins de rétention de marée, pour revenir à des solutions passives, naturelles, écologiques qui reviennent à utiliser les forces de la nature. C'est à ce moment-là que monsieur Maillard arrive.

• 1991 : M. Maillard lance sa consultation. La commande n'était pas très précise et M. Maillard a lui-même bâti son projet consistant en une coupure de la digue sur cinq cents mètres de long et en l'aménagement d'un parking.

• 1994 : consultation du Conseil d'État qui n'émet pas un avis favorable. Le projet est abandonné.

M. Balladur, lors de son mandat de Premier Ministre, avait entamé des négociations parisiennes entre les trois Ministères compétents, ainsi que des négociations avec monsieur Vannier et les élus locaux.

À la fin de mars 1995, des décisions ont été prises par les partenaires nationaux et locaux. Ce fut une grande première car c'était la première fois que l'on se donnait la peine de faire ce travail d'équilibre et de négociations.

### DÉCISION CONTRE L'ENSABLEMENT

C'est l'ensablement qui permet aux herbues de conquérir et de menacer l'environnement du Mont. Par conséquent, la décision prise sur le plan technique concerne trois choses :

- 1- L'ouvrage hydraulique
- 2 - L'accessibilité
- 3- L'opération grand site



### 1. L'ouvrage hydraulique

Tout d'abord, couper la digue-route sur un kilomètre pour que la marée fasse à nouveau son travail.

Ensuite, agir sur le barrage de la Caserne afin de permettre à l'eau douce de s'accumuler derrière le barrage et de réaliser ainsi des effets de chasse. Deuxièmement, permettre à la marée de rentrer raisonnablement en amont pour, là encore, créer des effets de chasse d'eau sans menacer Pontorson, ni les terrains agricoles des polders. Il y aura donc des équilibres à trouver mais le principe, ce sont les effets de chasse et l'action du Couesnon pour venir déblayer les alentours du Mont.

Les travaux de monsieur Maillard ont été abandonnés en 1995 parce que la décision avait été prise de refaire les études de laboratoire dans leur ensemble et parce que l'expérience faite par J.-P. Maillard en grandeur réelle avait été jugée suffisamment satisfaisante.

La troisième opération consiste à remettre dans la baie le ruisseau Landais et la Guintre en forçant éventuellement leur débit avec des méthodes qui restent à déterminer, de façon à ce que l'action de ces ruisseaux retrouve une certaine efficacité pour venir enlever une partie des sédiments qui se sont déposés à l'est du Mont. Ceci concerne donc la partie hydraulique de l'action.

### 2. L'accessibilité

En matière de fonctionnement, à partir du moment où l'on coupe la digue insubmersible, on ne peut pas isoler le Mont ; ce serait impensable au niveau de la vie des habitants et de l'économie locale tout simplement. Par conséquent, il est nécessaire de remplacer la digue-route par une passerelle.

D'autre part, dans la mesure où les stationnements pour les visiteurs seront supprimés à proximité du Mont, un parking sera aménagé au «Clos Normand». Et comme ils seront stationnés à deux kilomètres, il faudra nécessairement envisager pour le transport un système de navette reliant le parking des visiteurs et le Mont.

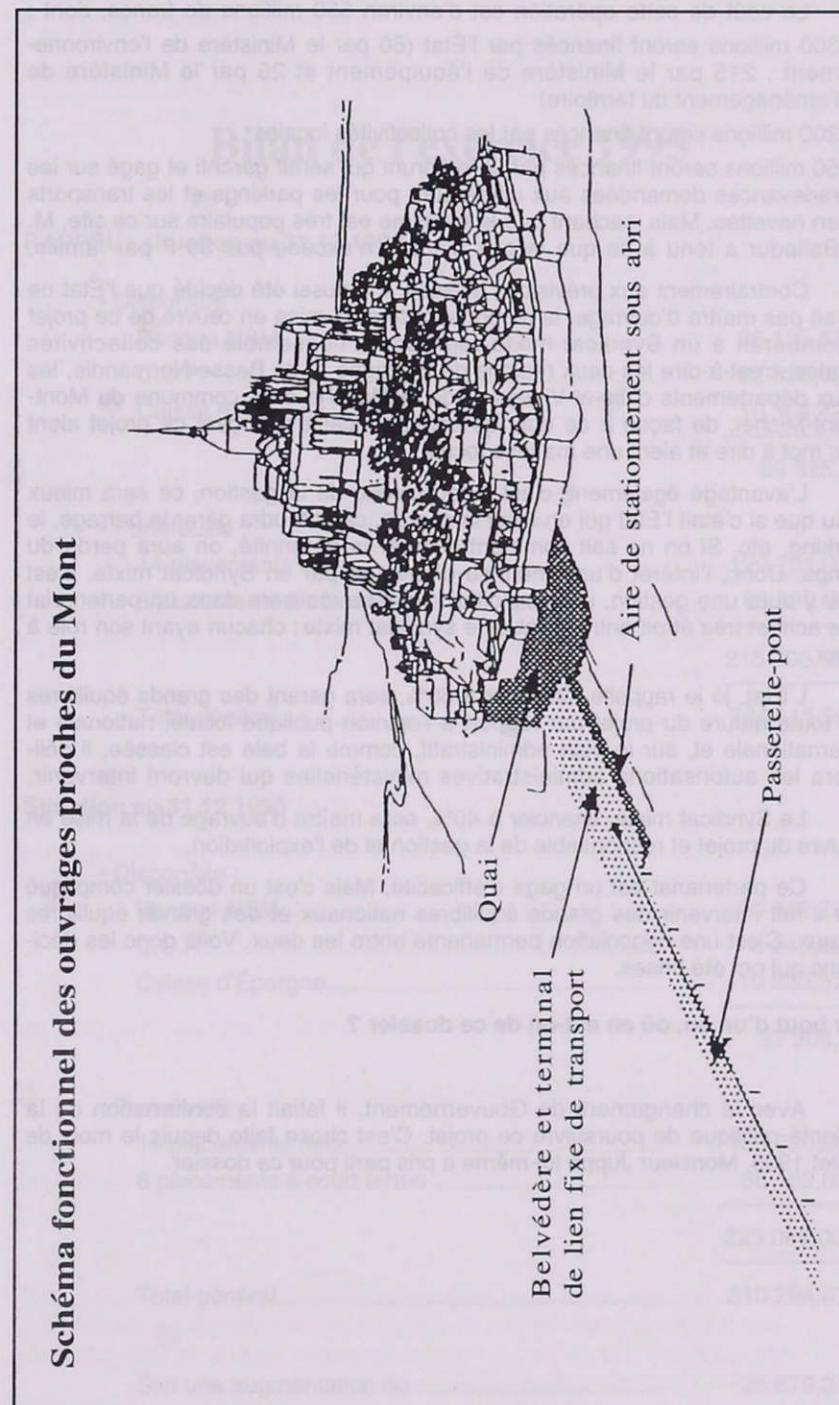
Enfin, pour les besoins des habitants du Mont-Saint-Michel mais aussi pour leurs clients, la commune du Mont a obtenu la création d'un parking pour les «résidents», d'environ 250 places, à proximité du rocher.

### 3. L'opération grand site

L'opération grand site porte de manière plus générale sur la baie du Mont-Saint-Michel. Les idées consistent à valoriser et protéger la baie d'une part et mener une action de développement local et touristique d'autre part.

Voilà ce projet tel qu'il a été décidé par le précédent Gouvernement et tel qu'il a été négocié. Il y a donc trois objectifs:

1. Rétablir le caractère maritime du Mont
2. Rétablir les abords du Mont dans leur qualité initiale
3. Et mettre à niveau - en terme d'efficacité, de fonctionnement - l'accessibilité du Mont.





Le coût de cette opération est d'environ 550 millions de francs, dont :

- 300 millions seront financés par l'État (60 par le Ministère de l'environnement, 215 par le Ministère de l'équipement et 25 par le Ministère de l'aménagement du territoire)
- 200 millions seront financés par les collectivités locales
- 50 millions seront financés par un emprunt qui serait garanti et gagé sur les redevances demandées aux utilisateurs pour les parkings et les transports en navettes. Mais, sachant que le tourisme est très populaire sur ce site, M. Ballardur a tenu à ce que le prix d'accès n'excède pas 30 F par famille.

Contrairement aux prévisions initiales, il a aussi été décidé que l'État ne serait pas maître d'ouvrage. La responsabilité et la mise en œuvre de ce projet incomberait à un Syndicat mixte regroupant l'ensemble des collectivités locales, c'est-à-dire les deux régions de Bretagne et de Basse-Normandie, les deux départements d'Ille-et-Vilaine et de la Manche et la commune du Mont-Saint-Michel, de façon à ce que les acteurs locaux finançant ce projet aient leur mot à dire et aient une maîtrise locale.

L'avantage également, c'est qu'au niveau de la gestion, ce sera mieux tenu que si c'était l'État qui en avait la charge, car il faudra gérer le barrage, le parking, etc. Si on ne sait comment assurer la pérennité, on aura perdu du temps. Donc, l'intérêt d'une maîtrise d'ouvrage par un Syndicat mixte, c'est qu'il y aura une gestion, une exploitation qui se réalisera dans un partenariat très actif et très étroit entre l'État et le syndicat mixte; chacun ayant son rôle à jouer.

L'État, je le rappelle, financier à 60%, sera garant des grands équilibres de toute nature du projet par rapport à l'opinion publique locale, nationale et internationale et, sur le plan administratif, comme la baie est classée, il délivrera les autorisations administratives ministérielles qui devront intervenir.

Le Syndicat mixte, financier à 40%, sera maître d'ouvrage de la mise en œuvre du projet et responsable de la gestion et de l'exploitation.

Ce partenariat est un gage d'efficacité. Mais c'est un dossier compliqué car il fait intervenir des grands équilibres nationaux et des grands équilibres locaux. C'est une négociation permanente entre les deux. Voilà donc les décisions qui ont été prises.

#### Au bout d'un an, où en est-on de ce dossier ?

Avec le changement de Gouvernement, il fallait la confirmation de la volonté politique de poursuivre ce projet. C'est chose faite depuis le mois de juillet 1995. Monsieur Juppé lui-même a pris parti pour ce dossier.

## Bilan de l'exercice 1995

### RAPPEL : situation au 31.12.1994

#### • Disponible :

Banque NSM.....	36 135,52 F
C.C.P.....	22 835,62 F
Caisse d'Épargne.....	10 354,42 F
	<hr/>
	69 325,56

#### • Portefeuille :

14 placements nets.....	129 701,00 F
8 placements à court terme.....	85 589,00 F
	<hr/>
	215 290,00 F

Total général.....	284 615,56 F
--------------------	--------------

### Situation au 31.12.1995

#### • Disponible :

Banque NSM.....	70 442,28 F
C.C.P.....	5 943,22 F
Caisse d'Épargne.....	10 820,37 F
	<hr/>
	87 205,87

#### • Portefeuille :

14 placements nets.....	136 920,00 F
8 placements à court terme.....	86 169,00 F
	<hr/>
	223 089,00 F

Total général.....	310 294,87 F
--------------------	--------------

Soit une augmentation de :.....	25 679,31 F
---------------------------------	-------------



**Dépenses**

Impression du bulletin.....	37 830,26 F
Frais de fonctionnement.....	16 503,89 F
Total général.....	54 334,15 F

**Recettes**

Cotisations (364 adhérents).....	53 380,00 F
Vente de gravures et bulletins.....	3 000,00 F
Plus-value du portefeuille.....	7 799,00 F
Intérêts du portefeuille.....	15 834,46 F
Total.....	80 013,46 F

Balance : 25 679,31

## COMMENTAIRES

### ● Portefeuille :

Malgré une baisse du CAC 40 de 0,89 %, la valeur de notre portefeuille augmente de 7 799 F. soit de 3,5 %, grâce aux valeurs monétaires et obligataires choisies.

### ● Résultats :

L'augmentation du résultat du bilan est satisfaisante : 25 679,31 F ; cependant, elle est obtenue par la plus-value des cours (7 799 F) augmentée de la somme des intérêts perçus (15 834,46 F). Ce résultat est insuffisant car les cours de la Bourse sont incertains et de nouvelles dispositions fiscales peuvent être prises. C'est pourquoi le Président vous proposera une augmentation des cotisations, nécessaire au développement de l'action de notre Association.

### ● Cotisations

Le montant des cotisations en 1995 est stable par rapport à celui de 1994 :

- 1994 : 53 670 F (26 nouveaux adhérents)

- 1995 : 53 380 F (27 nouveaux adhérents)

Un effort doit être poursuivi pour intéresser plus de jeunes à l'action de notre Association.

### ● Bulletin :

Sa nouvelle couverture en quadrichromie a été unanimement appréciée. L'augmentation du prix du papier a été très importante depuis près de deux ans. De ce fait, à nombre de pages égales, la fabrication du bulletin a augmenté de 3 714,84 F.

### ● Frais de fonctionnement :

Ils sont toujours très raisonnables (16 503,89 F), car ils comprennent l'impression de tous les documents autres que le bulletin annuel, l'achat des enveloppes, les frais postaux, les cotisations à différents organismes et les frais occasionnés par les deux réunions de Paris et du Mont non couverts par vos participations.

### ● Gravures :

Il reste au Mont-Saint-Michel un certain nombre de grandes gravures mais le choix se limite à cinq modèles seulement.





1913 LE MONT SAINT-MICHEL. - Escalier Abbatial - Une Visite. - LL

Gustave Roullin, fils du premier gardien-chef de l'abbaye, guidant un petit groupe de visiteurs dans les Grands degrés, vers 1910.

## Le courrier du Président

Nous publions ci-dessous deux lettres importantes que Jacques Lucas a adressées à M. Philippe Douste-Blazy, Ministre de la culture.

Le 7 juin 1996

Monsieur le Ministre,

Au nom de l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel que j'ai l'honneur de présider, je me permets d'attirer votre attention sur la situation très inquiétante dans laquelle se trouve le Mont-Saint-Michel.

Ce monument prestigieux fait actuellement parler de lui en raison des travaux destinés à maintenir son caractère insulaire sous la direction de M. Morelon. Mais cela ne doit pas cacher la misère dans laquelle se trouve le monument, ainsi que le personnel qui y est attaché, au sens propre et au sens figuré. Comment pourrait-on ne pas s'attacher affectivement à la « Merveille de l'Occident » ?

Malgré les travaux importants dirigés par M. Morelon pour préserver l'insularité, il faudrait ne pas négliger les problèmes intérieurs liés à l'absence d'une organisation qui mette en valeur l'Abbaye.

Depuis le départ de M. Hagège, en décembre dernier, l'administration de l'Abbaye est quasi sans maître. Ceci n'a rien d'injurieux vis-à-vis de M. Le Breton de Vannoise qui, en qualité d'intérimaire, ne peut prendre de décisions engageant l'avenir.

J'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt de l'interview que vous avez donné au *Figaro Magazine*. Je ne peux qu'applaudir lorsque je lis au début de l'article « l'on s'aperçoit que le patrimoine ou plutôt la visite des lieux patrimoniaux, constitue aujourd'hui la première pratique culturelle des Français devant le cinéma. On s'en doutait : il suffit pour cela de voir l'énorme succès remporté ces dernières années par les journées du patrimoine. Je crois aussi que cela correspond à un moment où se fait jour un besoin d'identité forte, un besoin de repères, de retour aux sources ... ».

Vous comprendrez dans ces conditions ma surprise d'apprendre que l'Abbaye du Mont-Saint-Michel serait, dès cet été, ouverte aux touristes mais quasiment sans guide. Ceux-ci seront ramenés au rôle de simples gardiens et, ce qui est plus grave, les visites en langues étrangères seront supprimées. Il y avait, jusqu'à ces dernières années, des visites en anglais, bien sûr, en allemand, en espagnol, en néerlandais, en italien. Or, les touristes italiens viennent



de plus en plus nombreux voir le Mont-Saint-Michel et accessoirement les manuscrits que vous avez pu voir lorsque vous êtes passé récemment à la Mairie d'Avranches. En raison de la richesse artistique de l'Italie, ce sont, parmi les touristes étrangers, ceux qui se révèlent les plus curieux sur le plan culturel.

Il est vrai qu'un effort a été à nouveau consenti, après une éclipse, à l'égard des visites conférences. Il s'agit du moyen le meilleur qui soit de faire véritablement connaissance avec le Mont.

Il est question, paraît-il, de mettre à disposition des touristes des écouteurs pour visites préenregistrées.

Je vous fais part des plus grandes réserves que nous pouvons exprimer à l'égard de ce procédé technique bien qu'il se révèle très utile dans d'autres circonstances, par exemple pour une exposition linéaire de type « le chant du monde » de Lurçat. Au contraire, le Mont-Saint-Michel est bâti sur et autour d'un rocher, avec peu d'ouvertures sur l'extérieur. Aussi nécessite-t-il des explications souvent reprises, afin d'éviter que le visiteur ne se perde dans le temps et l'espace.

A titre d'illustration, un petit couloir le fera passer sans qu'il s'en rende compte, de la crypte Saint-Martin, construite à l'époque romane sous la transept sud, à la crypte des gros piliers qui soutient le chœur gothique flamboyant à l'est, crypte construite au XV<sup>e</sup> siècle. Sans aucune transition, il verra ensuite la salle des Hôtes et la salle des Chevaliers, au premier étage du bâtiment dit de la Merveille, construit au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Une des particularités, mais aussi un des mystères de cette abbaye, la logique et la cohérence même de la construction risquent d'échapper complètement au visiteur.

La « signalétique » ne lui sera d'aucun secours, car elle est dans un état déplorable.

Avant d'entrer dans l'abbaye, de grands panneaux présentaient des photos des salles les plus célèbres. Certaines ont quitté leur cadre. Les indications écrites deviennent illisibles. Une observation voisine peut être faite à l'égard des panneaux apposés dans les diverses salles de l'abbaye, la plupart sont devenus totalement inexploitable. Comment peut-on lâcher dans ces conditions les touristes sans guide ?

Le Mont-Saint-Michel est un livre de pierres permettant un survol rapide de l'histoire de l'architecture, sans que l'esprit soit perturbé par des sculptures, des peintures ou d'autres formes d'art. Il permet de voir tous les styles depuis la fin du premier millénaire jusqu'à nos jours (car on construit toujours au Mont) mais c'est aussi et surtout un monument vivant, habité, visité, où des moines perpétuent la mission de leurs prédécesseurs.

En cette période de chômage, on entend partout dire que l'automatisation supprime des emplois. Que dire alors si l'État, ou un organisme public tel que la Caisse nationale des monuments historiques, vient à remplacer des

guides qui ont fait leurs preuves par des appareils déshumanisés, en des endroits où de tels procédés sont inappropriés ? L'État n'est-il pas, au contraire, sensé le protéger ?

Peut-on laisser le monument de province le plus visité de France, sans administrateur, ou sans conservateur comme il en existait ces dernières années ?

Peut-on imaginer, notamment dans les services de l'UNESCO qui l'ont inscrit dans le patrimoine mondial, qu'il n'y aura pas de visites guidées en diverses langues pendant les mois de juillet et d'août, alors que le service reprendra (pour combien de temps ?) en septembre ?

Le simple respect du visiteur ... et du monument impose que des mesures urgentes soient prises. La première est de désigner un responsable ayant tout à la fois des qualités d'administrateur, le sens du contact humain, car la vie au Mont est difficile, une connaissance approfondie et l'amour du Mont.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Jacques Lucas

Le 6 juillet 1996

Monsieur le Ministre,

Au nom de l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel, j'ai eu l'honneur d'attirer votre attention sur la misère de ce monument, par lettre du 7 juin.

Je soulignais, en limitant volontairement mes propos, deux aspects particulièrement criants et urgents : la décision surprenante de supprimer les visites en langues étrangères au cours des mois de juillet et d'août, et l'absence de désignation d'un conservateur, depuis le mois de décembre.

J'apprends que les « audio-guides » ne seront pas prêts avant le 15 août, et que c'est pour cette raison que des visites guidées continueront d'être assurées au moins jusqu'à cette date. Cela ne me rassure pas pour l'avenir, au contraire : les vrais amis du Mont, adhérents ou non de l'Association, savent combien il faut être guidé dans ce labyrinthe qu'est l'Abbaye.

En revanche, à ma connaissance, aucun responsable n'a été désigné, qu'il soit appelé « conservateur » ou « administrateur ». Je relève dans le journal *Ouest-France* de ce jour, qu'une grève des guides s'est produite hier, de telle sorte que les touristes se sont heurtés à une porte close. Leur revendication portait notamment sur le regret qu'ils exprimaient de ne pas avoir de « chef ».



Quiconque se promène dans l'Abbaye, et j'en ai fait l'expérience personnelle, ne peut éviter d'entendre les récriminations des touristes mal renseignés sur l'organisation des visites, et sur le monument lui-même. La plaquette prévue depuis des mois n'est pas éditée ! Je ne reviens pas sur la signalétique.

Je me suis permis d'adresser une copie de ma lettre du 7 juin aux membres du Comité d'honneur de l'Association, dont la notoriété ne vous échappera pas. Ils m'ont fait part de leur surprise et m'ont garanti que ma demande ne pouvait manquer d'être satisfaite... Je leur adresse également copie de cette lettre.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

*Jacques Lucas*

NDLR

Un administrateur a finalement été nommé ; il a été installé le 22 juillet (se reporter à la rubrique « Informations en bref »).

Le document de visite est arrivé à l'abbaye quelques jours plus tard ; il est traduit en anglais, espagnol, italien néerlandais et allemand.

## Un voyage au Mont-Saint-Michel en 1814

C'est avec plaisir que, répondant au désir de M. l'abbé Lechat, nous publions ici, après l'avoir publié dans *Les Annales du Mont-Saint-Michel* (1995, p. 55-58 et 68-72) à la demande du regretté abbé Paul Renard, cet extrait du journal de voyage de l'abbé Constant Casimir Demons au Mont-Saint-Michel en 1814.

L'auteur appartient à une vieille famille de la Manche. Né à Cherbourg le 4 septembre 1765, il fut professeur de logique au collège de Valognes avant d'émigrer pendant la Terreur en Angleterre. Rentré à Cherbourg en 1802, il s'y éteint le 1<sup>er</sup> juin 1837, prêtre à la Trinité et chapelain de la chapelle Notre-Dame-du-Vœu depuis 1818.

Ami et correspondant du célèbre « antiquaire » normand Charles de Gerville, il a publié entre autres une notice sur la chapelle Notre-Dame-du-Vœu et laissé plusieurs manuscrits sur Cherbourg et la Manche.

C'est de l'un de ces manuscrits, conservés aux archives de l'évêché de Coutances (M 92), que nous extrayons ce récit, l'un des premiers pour le XIX<sup>e</sup> siècle.

Très marqué par la Révolution et son séjour en Angleterre, l'abbé Demons fait preuve d'une grande culture historique, mais plus encore d'une remarquable perspicacité dans son regard sur les monuments.

*François Saint-James*

★ ★ ★

Le lundi 25 juillet, mon digne ami, M. Davy et moi nous prîmes des chevaux et nous nous mîmes en route pour aller visiter le Mont-Saint-Michel : c'était le principal objet de mon voyage. Nous n'éprouvâmes aucune difficulté, mais pour éviter les endroits dangereux des grèves, nous fîmes un peu plus de chemin, et nous arrivâmes sans guide au Mont sur les neuf heures et demie. Il fallut passer trois portes avant d'arriver à l'auberge, et ce fut toujours en montant et par une rue très étroite.

Nous commençâmes notre course par la visite de l'église paroissiale dédiée à saint Pierre ce qui rappelle un ancien monastère dédié au Prince des Apôtres, situé au pied du Mont, peut-être en cet endroit même, car la *Neustria*



*Pia* (1) en parlant du monastère Saint-Pierre dit *monasterium situm in latere ipsius Montis*, et qui fut ruiné par l'inondation qui détruisit la forêt qui environnait autrefois le Mont-Saint-Michel, et qui s'appelait alors le mont Tomba. La paroisse est très petite : en 1810 on y comptait 240 personnes ; l'église aussi est très petite, mais propre et décente. On y voit un ancien tombeau élevé et sur lequel est une statue couchée, c'est le tombeau de saint Aubert (2), il y avait une chapelle de la Madeleine dans la ville, elle fut réparée en 1629 (3).

Le curé que nous allions voir et que nous trouvâmes tout près de son église, est un vieillard respectable. Il s'appelle M. Reulos (4). Cet excellent ecclésiastique a beaucoup de fatigue dans sa place : car outre sa paroisse, il est chargé du spirituel des prisonniers au nombre de 200 (5). Il est obligé de dire deux messes le dimanche, l'une dans la chapelle Saint-Michel de l'abbaye (6) et l'autre qui est la grand-messe de son église paroissiale.

Comme il faut une permission du maire pour entrer dans le monastère, nous allâmes lui faire visite (7). D'ailleurs j'avais à lui remettre une lettre de M. Le Hurey, sous-préfet d'Avranches (8), dans laquelle ce monsieur invitait le maire à me faire voir tout ce qu'il y a de curieux dans l'abbaye. Le maire nous reçut très bien, il me donna un billet pour passer la première sentinelle et une lettre pour le concierge (9).

Munis de ces deux pièces nous nous préparâmes à monter après avoir marché quelque temps, tantôt par des escaliers, tantôt sur des terres toujours plus hautes les unes que les autres, enfin nous arrivâmes à la grande porte du monastère, qui a tout l'air de la porte d'une forteresse. On y voit la place de la herse, on la voit aussi à deux des portes que nous avions déjà passées. On est saisi quand on a franchi cette première entrée, un immense escalier en face, là, sombre, qui commence dès cette porte, tout nous disait que nous étions dans une région nouvelle.

\* Les notes sont de François Saint-James.

(1) De Artus Dumonstier (1663).

(2) En fait, il s'agit de la statue funéraire de dame Jaquet, bourgeoise du Mont-Saint-Michel au XV<sup>e</sup> siècle, mutilée à la Révolution.

(3) L'auteur confond avec la chapelle Sainte-Madeleine située au village de la Rive (Ardevon), réparée en 1629 (Dom Thomas Le Roy, t. II, p. 172).

(4) Premier prêtre du Mont après la Révolution, l'abbé Michel Reullost, né à Marcey en 1746 fut ordonné prêtre en 1776. Il fut vicaire de Saint-Loup avant d'émigrer à Jersey puis en Angleterre pendant la Révolution. Nommé curé du Mont-Saint-Michel en 1805, il y mourut le 5 novembre 1816, entouré de la vénération de tous ses paroissiens.

(5) Après avoir servi de prison aux prêtres pendant la Révolution, l'abbaye était devenue par un décret impérial du 6 juin 1811 «Maison de correction».

(6) Le chœur de l'église abbatiale, chapelle des détenus.

(7) Gilles Vidal, fils du précédent maire, nommé par arrêté préfectoral le 3 août 1809. Il restera maire du Mont-Saint-Michel jusqu'au 16 décembre 1815.

(8) Isaac, Julien Le Hurey, né à Saint-James en 1757, sous-préfet d'Avranches de 1800 à 1820.

(9) Probablement Jean-François Blouet, ancien concierge de la maison de dépôt de Villedieu, nommé à la maison de détention du Mont-Saint-Michel le 27 juin 1806 (*Livre blanc*, mairie du Mont-Saint-Michel, p. 239).

Nous nous présentâmes chez le concierge, qui nous reçut dans un appartement petit mais très bien voûté. C'était là que les religieux recevaient anciennement les personnes qui venaient voir l'abbaye. Le concierge nous invita à nous rafraîchir d'un verre de vin, ce que nous acceptâmes : ce n'était pas une chose hors de raison pour se préparer à voir en détail l'immense édifice qu'il était question de visiter.

La première chose à voir était le laboratoire des détenus. Les hommes travaillent dans un appartement, et les femmes dans un autre. Le premier est la salle des Chevaliers, et le second l'ancien réfectoire des religieux (10). Ces deux appartements sont beaux, élevés, bien voûtés et soutenus par deux rangs de piliers menus et élégants. On y accepte les prisonniers à différents travaux et en particulier à la filature du coton. Cela leur procure les moyens d'améliorer leur sort, avec ce qu'ils gagnent, ils se nourrissent mieux et s'habillent, tout cela contribue à leur bonheur, en les distrayant et leur faisant perdre de vue, au moins de temps en temps la solitude de leur demeure, la privation de leur liberté et la peine de leur détention.

C'est sur la salle des Chevaliers qu'est bâti le cloître de plain-pied avec le pavé de l'église. Nous ne voulûmes point voir les cellules (11) qui, en partie, servent de dortoirs aux prisonniers. Nous allâmes de suite à l'église. On est tout surpris de se voir sur le haut d'un rocher, qui va toujours en diminuant, dans un bâtiment aussi vaste. Aussi la surface supérieure a-t-elle été considérablement augmentée par des piliers sur piliers, bâtiments sur bâtiments qui forment cette surface. En 1649, lors de la rédaction d'une histoire abrégée du Mont-Saint-Michel par un religieux du nom de Thomas Le Roi (12), l'église avait 238 pieds de longueur, 118 pieds de largeur à l'abside et 135 pieds de hauteur depuis le pavé jusqu'au pinacle du clocher (13). Elle est moins longue aujourd'hui, parce que le dernier abbé la diminua pour augmenter le parvis, qui forme une magnifique esplanade. On démolit alors l'ancien portail et on le remplaça par une façade d'une architecture moderne qui, à mon avis, dépare l'ensemble par le contraste des goûts (14). L'église est moins élevée aussi à présent parce que l'on a abattu une partie de la flèche pour y établir un télégraphe (15).

Cette église devait être belle lors de l'éclat que les ornements de la religion ajoutaient à la beauté de l'architecture. Plusieurs chapelles environnent le chœur, dont on peut faire le tour. Derrière le chœur est une chapelle de la

(10) En fait la salle des hôtes, devenue réfectoire des religieux au xvii<sup>e</sup> siècle.

(11) Le réfectoire du XIII<sup>e</sup> siècle avait été transformé et divisé au xvii<sup>e</sup> siècle, en cellules pour les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.

(12) Publié à Caen en 1878 par E. de Robillard de Beurepaire.

(13) Mesure d'Ancien Régime, le pied mesure environ 32,5 cm.

(14) Sous l'abbatit du dernier abbé Louis Joseph de Montmorency-Laval, on a rasé les trois premières travées de la nef, endommagées par la foudre en 1776, et reconstruit la façade de style classique.

(15) C'est en 1796 que fut installé le télégraphe de Chappe, reliant Paris à Saint-Malo.



Vierge qui était belle ; nous y vîmes, ainsi que dans plusieurs autres parties de l'église les débris de plusieurs tombeaux (16), l'église a été pillée et dévastée comme tant d'autres.

Il n'y reste plus que les murs et les piliers, excepté cependant la chapelle Saint-Michel, où l'on a conservé l'autel et où l'on dit la messe le dimanche pour les détenus (17). Les stalles du chœur ont été vendues et enlevées il n'y a pas plus de cinq ou six années (18). Quoique la couverture de l'église soit assez bien entretenue, on s'aperçoit cependant que la voûte a souffert. L'homme religieux a de quoi souffrir en voyant dans ce sanctuaire les traces et les tristes effets d'une révolution impie et barbare. Nous nous empressâmes de sortir d'un lieu qui rappelait de si affreux souvenirs (19).

Nous sortîmes bientôt de ce lieu, et nous passâmes dans le cloître, qui est on ne peut plus élégant ; c'est comme une miniature. Le milieu est couvert de plomb, et le péristyle en est admirable. Il est soutenu par des piliers, deux à deux, unis par une dentelle remarquable par la légèreté de l'architecture et le bon goût du dessin. Le tout est parfaitement conservé (20).

Nous vîmes la porte du chapitre (21), mais il servait de magasin, nous ne pûmes y entrer, nous nous positionnâmes sur l'esplanade, dont la vue est très étendue et admirable. C'est là où l'on fait prendre l'air aux prisonniers (22).

Nous descendîmes sous l'église, où nous en retrouvâmes pour ainsi dire une autre. La forme du chœur et des chapelles supérieures s'y retrouve, le tout voûté et d'une solidité étonnante. C'est là que l'on voit ces quatre piliers énormes qui soutiennent, ensemble, tout l'édifice.

Ils furent construits avec les arcs-boutants et les voûtes qui soutiennent le chœur en 1048, sous Radulphe, ou Raoul 8<sup>e</sup> Abbé (23). Tout cet ouvrage semble sortir des mains de l'ouvrier. La cime du rocher a été conservée et s'élève jusqu'à cette voûte inférieure et qu'elle pénètre.

(16) Tombeaux des abbés Guillaume et Jean de Lamps, inhumés dans la chapelle Notre-Dame en 1514 et 1523.

(17) Cet autel est visible sur les gravures de G. Bouet, publiées dans l'ouvrage d'Edouard Le Hérier, *Histoire et description du Mont-Saint-Michel*, Caen, 1848.

(18) Installées en 1389 sous l'abbé Pierre Le Roy.

(19) Voir les articles de M. Henry Decaëns et de M. l'abbé Lechat dans *Les Annales du Mont-Saint-Michel*, 1989.

(20) L'auteur ne parle pas des sculptures cassées à la Révolution.

(21) Il s'agit en fait de ce qui subsiste de l'ancien dortoir des moines, devenu chapitre au XVII<sup>e</sup> siècle.

(22) La grande terrasse de l'ouest, agrandie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par la destruction d'une partie de la nef et du dortoir.

(23) La crypte des gros piliers fut reconstruite au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, après l'effondrement du chœur roman en 1421, mais en conservant les piliers de la crypte romane.

On nous fit descendre de là par un souterrain sombre, spacieux et extraordinairement frais, chemin faisant, le guide nous fit remarquer à droite ce qu'on appelle les oubliettes. Nous n'y vîmes rien, parce que cette sorte de puits avait été comblé, nous dit le conducteur. Il ne m'est pas encore démontré qu'il ait jamais existé un lieu aussi affreux (24).

Ce souterrain aboutit à une ouverture considérable ; c'est par là qu'à l'aide d'une grande roue (25), on fait monter dans le couvent les choses pesantes et nécessaires à la maison, telles que bois, cidre... Ces objets montent dans l'abbaye le long de poulains presque perpendiculaires et à une hauteur qu'on ne peut mesurer des yeux sans être saisi de frayeur. Nous montâmes jusqu'à la porte du télégraphe par un escalier en colimaçon qui conduit à la grande tour, sur laquelle est établi cet instrument (26). On a laissé dans cette tour une belle cloche que nous vîmes (27). Il faut avoir monté jusqu'à cette tour pour se donner une idée de l'étendue et de la beauté de la vue.

Après avoir examiné quelques autres détails de cette antique maison, et en particulier les citernes et le local où était autrefois ce qu'on appelait la cage de fer (28), elle n'existe plus (c'était plutôt une cage de bois car c'était comme un petit cabinet tout en barreaux de bois), nous nous retrouvâmes chez le concierge qui répara nos forces, presque épuisées, par un léger goûter et quelques verres de vin.

En reprenant le chemin de l'auberge et en sortant de ce monastère, maintenant le séjour des criminels, on ne peut guère s'empêcher de penser au Tartare des anciens. La mer qui environne le Mont représente assez bien le Styx, dont les poètes font mention « *et du Styx les eaux neuf fois en font le tour* » (29).

La triple porte qu'il faut passer rappelle la difficulté qu'il y aurait à sortir des enfers : beaucoup se repentent et voudraient bien respirer un autre air, mais, dit Virgile : « *Fas obstat, Tristique palus inamabilis undae alligat et novies Styx interfusa coerces* » (30)

(24) Dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture* (1853), Viollet-le-Duc émet les mêmes réserves sur l'existence des prétendues oubliettes.

(25) Il ne s'agit pas de la roue actuelle, mais de celle installée en 1687 dans le bâtiment dit de l'hôtel-lerie de Robert de Torigni, effondrée en 1818.

(26) Le télégraphe aérien ou télégraphe optique fut installé au sommet de la tour en 1796, pour la ligne Paris-Saint-Malo.

(27) Cette cloche fut offerte par l'abbé Karq de Bebamourg (1703- † 1719) à qui Louis XIV donna la commende de l'abbaye. Elle fut laissée à la Révolution dans le clocher pour servir à diriger les pêcheurs et les voyageurs surpris par le brouillard dans la baie.

(28) La célèbre « fillette » fut installée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle par le roi Louis XI, elle fut détruite en 1777 en présence du duc de Chartres, le futur Louis Philippe, roi des Français.

(29) Citation de la traduction des *Géorgiques* de Virgile de l'abbé Jacques Delille (1738-1813), poète et membre de l'Institut.

(30) Virgile, *Enéide*, Livre VI.



Surtout l'énorme chien avec lequel le concierge fait ses rondes de jour et de nuit, est un emblème assez naturel de l'impitoyable Cerbère, « *là ce monstre à trois voix, l'effroyable Cerbère, sans cesse veille au fond de son affreux repaire* » (31).

Le concierge nous fit remarquer un puits construit de granit et parfaitement bien fait, que l'on avait découvert depuis peu. On l'a vidé, le fond est une pierre de granit concave. Je doute qu'il y ait jamais eu beaucoup d'eau dans ce puits, ou qu'elle fût bonne, autrement pourquoi aurait-on laissé se remplir un puits qui eût été si commode sur ce mont, où à défaut d'eau de puits ou de source, on se sert de citernes. Ce puits se trouve à l'est du chœur et un peu au-dessous (32).

A notre sortie, je me retournai pour examiner et admirer la structure de cet étonnant édifice. On ne peut se lasser de contempler les tours et tourelles, les arcs-boutants, les claires-voies, les contreforts qui servent à l'ornement et à la solidité de tout le bâtiment. Tout y est si bien bâti et si considérable, qu'on n'exagérerait pas en disant avec un voyageur qu'un pareil ouvrage coûterait aujourd'hui plus de cinquante millions.

Nous visitâmes avant dîner les fortifications intérieures et tout le mont en dedans des fortifications. Nous vîmes plusieurs plates-formes pour les canons, les unes au-dessus des autres, des escaliers, des embrasures, des créneaux, des mâchicoulis sans nombre. Le mont entier est fortifié à sa base et l'abbaye elle-même est une forteresse imprenable bâtie dans un autre fort, le mont, et qui lui-même n'est pas aisé à prendre.

Nous rentrâmes dans l'auberge pour dîner et après notre repas, nous sortîmes pour visiter le mont en dehors en en faisant le tour. On peut faire cela en un quart d'heure mais comme ce rocher et tout ce qui le couvre sont des choses curieuses de quelque côté qu'on les regarde, nous y mîmes plus de temps. Le mont est fortifié presque partout à sa base. Les fortifications sont d'un goût ancien. Elle consistent en beaucoup de petites tours rondes, d'un

(31) *Ibid.*, Delille.

(32) A juste titre, l'auteur doute de l'existence d'un puits, car il s'agit, comme l'architecte Paul Gout le démontrera en 1910, de la citerne construite en 1417 selon la chronique du mont ; abandonnée au XVII<sup>e</sup> siècle, cette citerne avait été transformée en jardin pour le « suisse » de l'abbaye. Ce jardin avec un faux puits a été rétabli, il y a quelques années, par l'architecte Pierre-André-Lablaude.

diamètre inégal, jointes par des courtines percées presque partout de créneaux. La plupart de ces tours ont des noms particuliers. Nous vîmes la tour Gabriel où il y avait autrefois un moulin à grain (33), on y remarque la tour de la Perrine (34), une autre appelée Corbin (35) et la tour de Belle-Chaise (36). Un des flancs du mont, du côté de Tombelaine, est couvert d'un petit bois taillis.

De ce même côté, on voit au pied du mont et presque séparée de lui la chapelle Saint-Aubert, qui paraît ancienne, et qui est en très mauvais état en dehors et surtout en dedans. Il y a un autel et trois petites statues ; on y dit la messe une fois par an le jour de la Saint-Aubert. Tout près et sur le bord de la mer est une belle fontaine qui porte le nom de ce saint (37).

Nous nous arrêtâmes en cet endroit pour contempler l'ensemble, la hauteur du rocher et l'étonnante élévation des murs qui, de ce côté, forment et soutiennent l'abbaye. Comme plusieurs de ces murs ont été construits à des époques différentes, il y règne une certaine irrégularité.

Nous désirions bien voir le mont Tombelaine, à environ trois quarts de lieue, mais la mer qui remontait et commençait déjà à l'environner nous en empêcha. Nous pouvions aisément en distinguer les différents points. Il n'y a plus que des arbrisseaux sur Tombelaine. Il n'en était pas ainsi autrefois, comme nous le verrons dans la petite histoire que nous allons faire de ces deux rochers (38).

Nous rentrâmes dans la place par l'unique porte ou barrière qui y conduit et cette entrée fait honte, elle est bien loin de répondre à l'importance de cette forteresse (39). On nous fit remarquer de chaque côté de cette entrée et en dehors deux canons cachés en partie dans le sable. Leur construction fait croire qu'ils datent presque de l'invention de ces instruments de mort (40). Ces canons ont 12 pieds de longueur. Ils sont faits de douves ou lames de fer

(33) Construite en 1524 par le lieutenant du roi Gabriel du Puy, la tour Gabriel fut surmontée d'un moulin à vent en 1627.

(34) Cette tour fut construite de 1393 à 1400 par l'abbé Pierre Le Roy (1386- † 1410) pour compléter la défense de la porte de l'abbaye.

(35) Desservant la Merveille, cette tourelle du XIII<sup>e</sup> siècle fut restaurée en 1391 par l'abbé Pierre Le Roy.

(36) Il s'agit de l'entrée de l'abbaye, achevée en 1259 par l'abbé Richard Turstin (1236- † 1264).

(37) Comme la chapelle, la fontaine Saint-Aubert a une origine miraculeuse.

(38) L'île de Tombelaine, après avoir abrité un prieuré de l'abbaye, devint un lieu de pèlerinage sur le chemin du Mont, puis une forteresse anglaise pendant la guerre de Cent Ans. Les fortifications furent rasées après la disgrâce du surintendant Fouquet en 1661.

(39) La porte de l'Avancée, construite au début du XVI<sup>e</sup> siècle, par Gabriel du Puy pour défendre la porte de la Barbacane ou du Boulevard.

(40) Ces bombardes ont été abandonnées par les Anglais le 17 juin 1434. Elles étaient autrefois placées de part et d'autre de la porte de la Barbacane avant que l'architecte Edouard Corroyer, architecte du Mont de 1872 à 1888, ne les installe sur la droite de la porte.



très épaisses, jointes ensemble par des cercles contigus. Il y a deux anneaux de fer au lieu d'orillons. Le diamètre de la bouche peut avoir de 12 à 15 pouces. Il y avait dans l'un une pierre ronde de granit. C'était probablement l'espèce de boulets dont on se servait alors.

On tient par tradition que ces canons furent abandonnés devant le Mont-Saint-Michel lors de la défaite que les Anglais y éprouvèrent et dont nous parlerons bientôt. La première porte régulière est à herse, et à quelques pas de la barrière par laquelle on entre et dont nous venons de faire mention. La mer, dans les grandes marées, monte jusqu'au-delà de cette porte (41). On a incrusté dans le mur à gauche entre ces deux portes un gros Lion de granit trouvé sur le mont (42). Il y avait des écussons sur presque toutes les portes, ils ont été effacés (43). On voit sur la grande porte d'entrée à l'abbaye trois niches où étaient trois statues avant la Révolution.

Les armes de cette célèbre abbaye datent de 1420 : « l'écusson porte d'argent à dix coquilles de sable, au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, et pour cimier une crosse et une mitre d'argent ». (44)

Nous sortîmes du Mont-Saint-Michel sur les trois heures et demie et reprîmes le chemin d'Avranches, non sans nous retourner bien des fois : car on ne se contente point de voir et d'admirer un monument aussi curieux et aussi intéressant de la nature, de l'art et de la religion.

*Constant Casimir DEMONS*

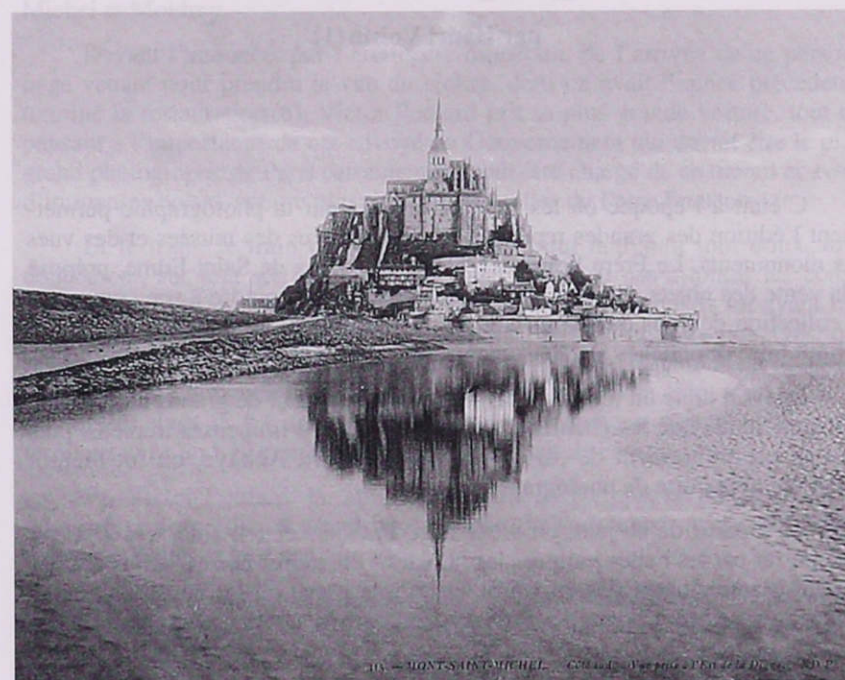
(41) La deuxième porte ou porte de la Barbacane.

(42) Visible sur les gravures romantiques du Mont (Séchan, Bouet,...), ce lion tient les armes de l'abbé Robert Jolivet (1410- † 1444). Il a été remplacé par l'architecte Corroyer sur les remparts, entre la tour de la Liberté et la tour Demi-Lune.

L'antiquaire anglais J. Cotman découvrant le Mont quelques années après l'abbé Demons (avant 1818) dessinera ce lion et l'utilisera pour le frontispice de son monumental ouvrage, *Architectural antiquities of Normandy*, Londres, 1822.

(43) Les armoiries, en pierre ou en bronze, furent détruites en 1792.

(44) Ces armes ne datent que du XVI<sup>e</sup> siècle furent utilisées jusqu'à la Révolution. On les découvre sur un pilier à l'entrée de la nef de l'église abbatiale.



*Le Mont vers 1900.*

*Le Mont-Saint-Michel est pour la France ce que la Grande Pyramide est pour l'Égypte.*

*Il faut le préserver de toute mutilation.*

*Il faut que le Mont-Saint-Michel reste une île.*

*Il faut conserver à tout prix cette double œuvre de la nature et de l'art.*

*Victor Hugo (14 janvier 1884).*



1879

## Photographes et artistes

par Henri Voisin (1)

C'était à l'époque où les progrès réalisés par la photographie permettaient l'édition des grandes reproductions des œuvres des musées et des vues des monuments. Le Frère François (2), des Religieux de Saint-Edme, préposé à la vente des objets de piété et des souvenirs, voulut joindre à son commerce la collection de vues du Mont-Saint-Michel qu'il désirait établir lui-même et surtout faire des clichés stéréoscopiques qui avaient alors le plus grand succès.

Il revint donc un jour de Paris avec tout un attirail de grands coffres, qui n'étaient autres que les chambres noires d'alors, et d'immenses trépieds, puis tout un encombrement de caisses qu'on monta à l'Abbaye, où fut bientôt établi un laboratoire de photographie.

Et, à partir de ce jour, on vit le frère François et son aide, très affairés, transporter par les belles journées les fameuses chambres noires, suivis d'aides portant d'autres ustensiles, et courir jusqu'à la grève où les appareils étaient braqués sur ce Mont orgueilleux qui résistait parfois aux photographes !

Et les Montois virent de belles images.

Et le frère François et son aide furent alors pris en bien plus grande considération car ils étaient, disait-on, devenus de véritables artistes (3).

Or, à peu de temps de là, les propriétaires de l'hôtel Saint-Michel furent prévenus par l'architecte diocésain Edouard Corroyer, qu'un de ses amis, Lansyer (4), venait au Mont-Saint-Michel pour y rester un temps assez long, devant y faire une vue du cloître, et aussi une vue d'ensemble du Mont-Saint-Michel, commandées par l'État ; il demandait aux hôteliers d'avoir en consé-

(1) Ce texte d'Henri Voisin est inédit ; les quelques notes ont été ajoutées par Henry Decaëns.

(2) Le frère François Bidet est arrivé au Mont avec cinq autres membres de la congrégation de Saint-Edme de Pontigny le 16 octobre 1867. Il y est mort au début de l'année 1887, âgé de 55 ans ; son corps a été ramené et inhumé à Pontigny le 13 février 1887.

(3) Les clichés du frère François Bidet sont signés de ses initiales. Il reste au presbytère du Mont quelques-unes des nombreuses plaques photographiques qu'il a dû prendre.

(4) Emmanuel Lansyer (1835-1893).

quence à bien traiter son ami, comme lui-même, et à l'aller chercher à la gare de Moidrey tel jour ; car à cette date il n'y avait de station plus proche du Mont-Saint-Michel que le terminus de la ligne Vitré-Fougères et Moidrey (5).

Et justement c'était Victor Poulard, propriétaire de l'hôtel Saint-Michel, qui assurait lui-même le service de correspondance entre le Mont-Saint-Michel et Moidrey.

Devant l'annonce, par l'architecte diocésain, de l'arrivée de ce personnage venant pour prendre la vue du cloître, dont on avait l'année précédente terminé la restauration (6), Victor Poulard prit sa plus grande voiture, tout en pensant à l'importance de cet envoyé du Gouvernement qui devait être le plus grand photographe de Paris certainement pour être chargé de ce travail et avoir d'immenses boîtes, encore plus grandes que celles du Frère François.

Et le train, le train de Vitré-Fougères ! qui marchait tout doux, tout doucement, sur tout son parcours, prenant l'allure du pas à toutes les côtes, s'arrêtant à tous les poteaux blancs où il trouvait des voyageurs lui ayant fait le signal d'arrêt, avec les bras ou le parapluie ; le train-train de Fougères, qui restait en gare tout le temps nécessaire pour que les voyageurs aient le temps de courir à l'auberge en face la gare, pour boire la bolée de cidre avec les amis rencontrés dans le voyage, le train, fils des diligences, arriva enfin à son terminus avec un très grand retard, ainsi qu'il était de coutume.

Et, Victor Poulard, là, attendant depuis longtemps, se précipita sur le quai prêt à accueillir ce grand photographe de Paris ainsi qu'il disait, avec toutes ses boîtes et tout son fournement.

Du train, il ne descendit qu'un seul voyageur, venu jusque là, un homme sans aucune originalité le désignant plus particulièrement à Victor Poulard, qui ne voyant venir à lui aucun personnage dans le genre qu'il imaginait, s'en alla au fourgon où il ne vit aucun grand coffre noir !

— Vous étiez seul dans le train à venir jusqu'à Moidrey, fit-il au voyageur ?  
Et moi qui attendais un grand photographe de Paris envoyé par le Gouvernement pour tirer le cloître ... il devait arriver par ce train là avec tout son bataclan ! Et j'avais amené ma grande voiture !

— Eh bien, mais c'est moi que vous attendez ! lui dit le peintre Lansyer.  
— Allons donc ! c'est pas possible ?... Bien alors si c'est ça, allons-y ! Je prends vos sacs et l'on s'en va pour passer avant l'arrivée de la mer (7).

Quoique non photographe, Lansyer eut un très bon accueil à l'hôtel Saint-Michel et conserva le meilleur souvenir de son séjour au Mont-Saint-Michel.

(5) Ce n'est qu'en 1901 qu'un tramway à vapeur assurera la liaison entre Pontorson et le Mont-Saint-Michel.

(6) Corroyer n'a en réalité achevé la restauration du cloître qu'en 1881.

(7) La digue insubmersible n'a atteint le Mont qu'en juin 1879.



Il fut l'un des premiers peintres qui s'arrêtèrent au Mont après le départ des prisons (8). Jusque là il n'y avait eu que l'aquarelliste Ciceri qui avait emporté de l'abbaye de nombreux croquis dont l'un d'eux fut réalisé en un magnifique décor.

Théodore Rousseau était venu aussi au Mont vers 1860 et parmi les petites toiles qu'il peignit, il faut citer « les vieilles maisons du Mont-Saint-Michel » et une aquarelle « La maison de la Truie qui file » qui appartient maintenant à un musée normand (9).

(8) Le tableau du cloître peint par Lansyer est au musée des Beaux-Arts de Quimper; on en trouvera une jolie reproduction dans *l'ABCdaire du Mont-Saint-Michel*, Flammarion, 1996.

(9) En réalité, Théodore Rousseau s'est rendu au Mont en 1832; l'aquarelle que mentionne Henri Voisin est la propriété du musée du Havre.

## La coutume du fouet

par Henri Voisin (1)

En 1872, dès que les Pères de Saint-Edme de Pontigny prirent possession des bâtiments abbaciaux et de l'église abbatiale (2), ils établirent un magasin d'objets de piété et de souvenirs dans la Salle des Gardes; un grand mur établi par l'Administration des Prisons fermait alors l'escalier des grands degrés abbaciaux; il n'était réservé qu'une petite ouverture devant laquelle il avait été mis un semblant de tourniquet, ce qui donnait à ce passage une apparence de perception obligatoire devant laquelle il ne pouvait y avoir à discuter.

« Un franc d'entrée pour la visite du Monument. »

Oui, mais il était une coutume établie à cette époque; c'était que les voituriers, les cochers recevaient le meilleur accueil dans les auberges, dans les hôtels même, quand ils amenaient dans leurs voitures des clients sérieux; ce bon accueil se traduisait chez les hôteliers par une place à la table de la cuisine où le cocher déjeunait gratuitement et très copieusement; il le fallait ainsi car, pour la prochaine fois, il était à craindre que ce cocher ne conduise ses clients chez le concurrent, où peut-être il eut trouvé meilleure chair.

Quand ces conducteurs de charrettes ne pouvaient aborder les établissements avec leur véhicule, pour se faire connaître, ils prenaient leur fouet comme insigne de leur profession et c'est ainsi qu'ils se présentaient, aussi sérieux qu'un suisse de cathédrale portant sa hallebarde, au seuil de l'hôtel Saint-Michel ou de l'hôtel du Lion d'Or.

C'était la coutume.

Mais, les Normands du bas Cotentin, gens bien avisés, songèrent que cet usage d'avantager ainsi ceux qui amenaient des clients, pouvait très bien s'étendre au droit d'entrée des musées, des monuments, et de là à se faire passer aux yeux du préposé au tourniquet comme un conducteur d'une voiture, il n'y avait qu'un pas à faire qui fut vivement franchi. Et il y eut ainsi quantité de cochers bénévoles.

(1) Ce texte d'Henri Voisin est inédit. Les quelques notes ont été ajoutées par Henry Decaëns.

(2) Trois prêtres et trois frères de la Congrégation de Saint-Edme de Pontigny, sous la direction du P. Pierre Boyer, s'étaient installés dans l'abbaye le 16 octobre 1867. Ils restèrent locataires des logis abbaciaux jusqu'en novembre 1886. Ils ont été responsables de la restauration de l'Abbaye jusqu'en 1872 et de l'organisation des visites du monument jusqu'en 1883.



Le Frère François (3) qui, en même temps qu'il avait la direction du magasin, avait aussi le contrôle des entrées à l'Abbaye puisqu'il fallait passer devant ses étalages pour gagner le tourniquet, se trouva à la saison des excursions en face d'une abondance insolite de cochers qui soit disant amenaient des visiteurs, mais il y avait tant de ces charretiers en proportion des visiteurs amenés que le frère s'inquiéta de cette abondance qu'il ne s'expliquait pas ; car ce n'était certainement pas le sanctuaire de saint Michel qui devait les attirer particulièrement.

Le bon Frère François, toujours si obligeant, n'osait cependant refuser l'entrée gratuite au monastère à tous ces chevaliers du fouet ; il pensa même réserver un angle du magasin pour remiser pendant la visite les insignes de ces visiteurs gratuits.

Mais il y avait au Mont-Saint-Michel un homme plus obligeant encore que le frère, c'était un brave aubergiste qui tenait à la disposition de ses clients préférés une belle blaude et un fouet, afin de leur économiser ainsi le franc d'entrée à l'abbaye qu'il préférait voir dépenser dans son auberge.

## Fantômes et chats-huants

par Henri Voisin (1)

En 1885, le Service des Monuments historiques décida d'installer un Gardien de l'Abbaye au Mont-Saint-Michel (2).

Roullin, maréchal des logis-chef de gendarmerie alors à Avranches, fut désigné pour ce poste.

Jusqu'alors les Pères de Saint-Edme, ayant à bail la jouissance des logis abbatiaux et de l'église abbatiale (3), faisaient conduire les visiteurs par les élèves de l'École apostolique (4), dans toutes les salles du monument où le public pouvait avoir accès sans gêner les travaux de restauration.

L'arrivée de ce gardien, qui avait à faire visiter la partie de l'Abbaye comprenant les salles de la Merveille et les bâtiments conventuels du XI<sup>e</sup> siècle, contraria quelque peu les jeunes gens qui n'eurent plus à guider les visiteurs que sur le pourtour de l'abside jusqu'à l'escalier de dentelle.

Et le placide Roullin dut endurer quelques petites misères avec lesquelles on espérait le faire renoncer à ce poste.

Il y eut, paraît-il, des fantômes qui rôdèrent la nuit dans l'Abbaye, on entendit des bruits de chaînes traînées dans les chéneaux des bâtiments de Belle-Chaise, des sons de corne qui résonnèrent dans les salles ; mais l'ancien gendarme ne fut point ému autant qu'on l'espérait. Il annonça que, selon les instructions reçues de ses chefs, il prévenait tout le monde autour de lui qu'il allait, les nuits prochaines, faire la chasse aux revenants et demanda à ce qu'on ne s'effraya point si l'on entendait un coup de fusil la nuit, que ce ne serait pas le revenant ; mais lui-même qui tirerait sur le fantôme.

On n'en revit plus jamais.

Mais Roullin, le brave Roullin, eut encore une petite misère.

(1) Texte inédit d'Henri Voisin ; les quelques notes ont été ajoutées par Henry Decaëns.

(2) En réalité Louis Roullin, premier gardien de l'Abbaye, est arrivé au Mont le 15 juillet 1881.

(3) Plus exactement, les Pères de Saint-Edme louaient les logis abbatiaux ; ils avaient l'autorisation d'user de l'abbaye et d'y introduire les visiteurs.

(4) L'École apostolique, ouverte par les Pères de Saint-Edme le 16 octobre 1875, était une sorte de petit séminaire qui prenait en charge gratuitement les enfants pauvres appelés à entrer ultérieurement dans la congrégation. Elle vivait de dons et accueillait bientôt une trentaine d'élèves.

(3) Le Frère François Bidet.



Un peu plus tard, il y eut, assurait-on des chats-huants ou autres oiseaux nocturnes qui nichaient dans l'abbaye et qui, en plein jour, hululaient après le passage des visiteurs, s'il en était surtout qui s'attardaient dans les catacombes — comme on disait alors — tandis que maintenant on dit l'église carolingienne — ils ne manquaient pas d'entendre dans l'ombre le triste cri et même le bruit des ailes, si fortement qu'il était des personnes qui avaient été très impressionnées et qui assuraient avoir vu des oiseaux fantastiques aux yeux de feu.

Un journal de la région, gravement, avait imprimé : « l'Abbaye du Mont-Saint-Michel infestée d'oiseaux nocturnes. »

Le gardien-chef très tourmenté de cette histoire de chats-huants, prit son fusil, fit ronde sur ronde et ne vit rien, et cependant les jours suivants les cris continuèrent.

Pour en finir, deux gardiens auxiliaires, réputés bons tireurs, conduisirent les visites en emportant leur fusil de chasse à la bretelle. Et ce fut un spectacle bien curieux que ces visiteurs conduits dans l'Abbaye par un guide ainsi armé qui, dans un couloir sombre, annonçait : nous entrons dans les catacombes.

On ne voyait toujours pas de rapaces nocturnes, mais on entendait encore parfois des cris, qui ne cessèrent tout à fait qu'après le départ de jeunes dessinateurs qui faisaient dans l'abbaye des relevés d'architecture.

Mais quelle alerte ce fut ...

## Reliques apportées de Pouille au Mont-Saint-Michel au XI<sup>e</sup> siècle

par Dom Jacques Dubois

Dom Jacques Dubois avait écrit ce court article, il y a déjà fort longtemps, et me l'avait remis pour qu'il soit publié le jour où se ferait un nouvel ouvrage collectif sur le Mont. A défaut de ce projet entrevu et qui ne s'est pas réalisé, les Amis du Mont-Saint-Michel ont accepté de donner place à ce texte dans leur revue. J'en remercie vivement M. Henry Decaëns.

C'est l'occasion de rappeler que dom Dubois, moine de Notre-Dame de la Source à Paris, mort en 1989, s'était beaucoup intéressé au Mont-Saint-Michel. Spécialiste de l'histoire des Bénédictins et de celle des martyrologes, il avait fait beaucoup pour le tome I<sup>er</sup> des volumes du Millénaire. Pour celui-ci, il avait écrit, en plus du gros travail cité en notre 7 de l'article qui suit, une étude sur le martyrologe de l'abbaye (pp. 489-499) et une autre sur les dépendances du Mont-Saint-Michel et la vie monastique dans les prieurés (pp. 619-676). De plus, ce qui était très méritoire, il avait rédigé les tables de ce volume si important.

C'est pour nous une occasion de faire revivre sa mémoire, en précisant que la liste de tous ses travaux a été publiée dans la revue *Studia monastica*, 1990, pp. 215-229.

Michel Nortier

Le manuscrit 163 de la Bibliothèque d'Avranches contient essentiellement le recueil de Vies des Pères du Désert, qu'on appelait au moyen âge *Vitae Patrum* ou *Paradisus* et qu'on attribuait à l'évêque d'Ephèse, Héraclide, alors qu'il est en réalité la traduction latine de l'*Histoire lausiaque* de Pallade (1). Ce manuscrit provient de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, et M. François Avril (2) a montré qu'il appartenait à la dernière série des manuscrits

(1) Le recueil était répandu au Moyen âge. Cf. Geneviève NORTIER, *Les Bibliothèques médiévales de Normandie*, Caen, 1966, p. 223, qui sous la rubrique *Paradisus* le signale, en plus du Mont-Saint-Michel, à Fécamp, à Saint-Evroul, à Lyre et à Jumièges.

(2) François AVRIL, *La décoration des manuscrits au Mont-Saint-Michel (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, dans *Millénaire Monastique du Mont-Saint-Michel, II, Vie Montoise et rayonnement intellectuel*, Paris, 1967, pp. 203-238, spécialement p. 206.



sortis du scriptorium de l'abbaye au temps du moine Ecolant, qui devint en 1070 abbé de Saint-Augustin de Cantorbéry († 1087). Le décorateur a imité avec un moindre talent le frontispice du commentaire de saint Ambroise sur l'évangile de saint Luc, qui date des environs de 1060 (3). Dans ces deux manuscrits, la page faisant face au début du texte est remplie par un cadre orné de feuillages dans la plus belle tradition anglo-saxonne (4), et c'est sur le recto resté blanc du feuillet portant le frontispice (actuellement f° 2 du manuscrit 163), qu'une main contemporaine a ajouté la liste suivante (5) :

*Reliquiae quae de Apulia nobis allatae sunt : De Cruce Domini, De sancto Sebastiano, de sanctis Marco et Marcelliano, de carbonibus sancti Laurentii, de sepulcro Domini, Felicis papae, de sancto Ermete martyre, de sanctis Cosma et Damiano et de sanctis Crisanto atque Daria.*

La liste ne comprend que des saints très célèbres, tous romains ou vénérés à Rome longtemps avant le XI<sup>e</sup> siècle ; les trois groupes de deux ont été constitués à une époque très ancienne ; saint Sébastien n'est pas accompagné de saint Fabien, ce qui est plutôt une trace d'archaïsme. Le pape Félix est probablement l'antipape Félix II († 395) qui, confondu avec des homonymes, finit par être vénéré comme un martyr (6). Les reliques de la Croix et du Saint-Sépulcre étaient déjà tellement répandues qu'elles ne suggèrent pas un rapport quelconque avec la Palestine : l'inventaire du trésor du Mont-Saint-Michel de 1396 (7) mentionne onze fois la première et six fois le second (8) ; seuls les saints Côme et Damien y apparaissent également, mais leurs reliques provenant de Guingamp (9) et de Lucques (10) n'ont aucun rapport avec celles-ci.

Des charbons de saint Laurent sont signalés au Mont-Saint-Michel par une addition faite au début du XIV<sup>e</sup> siècle sur un authentique du XI<sup>e</sup> (11) et dans un des deux reliquaires conservés, qui date du XV<sup>e</sup> siècle (12). Leur provenance est inconnue et rien ne permet de les mettre en rapport avec ceux qui sont signalés ici.

(3) Avranches, manuscrit 59. Cf. F. Avril, *op. cit.*, p. 206.

(4) F. Avril, *op. cit.*, p. 219, et comparer la figure 1, planche I (manuscrit 59) à la figure 86, planche XXXIV (manuscrit 163).

(5) Je remercie M. François Avril et M. J.G.J. Alexander de m'avoir signalé cette liste qui m'était inconnue lorsque j'ai étudié le trésor des reliques du Mont-Saint-Michel.

Les e cédillés ont été transcrits ae.

(6) Bénédictins de Paris, *Vies des saints*, 29 juillet, t. 7, p. 701-703.

(7) L'inventaire a été publié intégralement et commenté dans *Millénaire Monastique du Mont-Saint-Michel*, I, *Histoire et vie monastique*, XIX, *Le trésor des reliques de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*, p. 501-593.

(8) Voir l'index alphabétique des reliques, *ibid.*, p. 586.

(9) *Ibid.*, article 10, p. 541.

(10) *Ibid.*, article 8 A, p. 533.

(11) *Ibid.*, article S, p. 528.

(12) *Ibid.*, article 30 B, p. 572.

Dans son inventaire dressé en 1647, Dom Le Roy parle d'une relique de saint Sébastien dont il attribue le don à Childebert II (13) ce qui est impossible. Il présente un reliquaire des saints Fabien et Sébastien qui semble bien avoir été au Mont-Saint-Michel dès le XIV<sup>e</sup> siècle bien que l'inventaire de 1396 ne le nomme pas (14). Aucun point commun avec la relique citée ici n'est discernable.

Les autres saints nommés dans la liste du manuscrit 163 d'Avranches ne figurent pas dans les inventaires du trésor du Mont-Saint-Michel. On sait qu'ils ne sont pas complets et que leurs auteurs se contentèrent de décrire les reliques du trésor sans pousser au dehors leurs investigations (15). On peut en conclure néanmoins que les reliques de cette liste étaient infimes et n'étaient pas contenues dans un reliquaire digne d'attirer l'attention.

Le principal intérêt de cette liste est l'indication de provenance : *Reliquiae quae de Apulia nobis allatae sunt*. La Pouille avait pour les moines du Mont-Saint-Michel un attrait spécial puisque c'est en cette province que se trouve le sanctuaire du Monte Gargano. A quelle époque furent rapportées de Pouille ces reliques que leur description ferait croire d'origine romaine ? Sans nul doute au moment même où la liste fut écrite en tête du manuscrit 163 d'Avranches, aucun autre motif que l'actualité ne pouvant expliquer sa présence. Cette modeste liste de reliques révèle donc que vers 1060, il y avait des relations, concrétisées par des pèlerinages, entre les sanctuaires de saint Michel, de Pouille et de Normandie.

(13) *Ibid.*, article 8 F, p. 538.

(14) *Ibid.*, article 31 D, p. 574.

(15) *Ibid.*, p. 503-511. Les auteurs des inventaires écrivent tous qu'ils ne se sont occupés que du trésor.





Lavis d'Henri Voisin imaginant ce que deviendrait le Mont-Saint-Michel si rien n'était fait pour préserver son insularité (vers 1910).

## Bibliographie 1996

par Henry Decaëns

### I - Livres et brochures

**L'ABCdaire du Mont-Saint-Michel.** — Paris : Flammarion, 1996. — 120 p. : ill. en coul. ; 22 x 13 cm. — (L'ABCdaire) — ISBN 2-08-012473-0. Br. 59 F

Trad. en anglais

Conformément à leur titre, les livres de cette collection se présentent sous la forme d'un dictionnaire de poche d'une centaine de mots. La qualité des textes, la beauté de leur maquette et de leur iconographie ont fait le succès des titres précédents. Il nous est difficile de juger celui qui est consacré au Mont car nous y avons participé avec Gérard Guillier, architecte et ancien conférencier de l'abbaye, Adrien Goetz, responsable de la recherche à l'École nationale du Patrimoine, et Maylis Baylé, chargée de recherche au CNRS. Contentons-nous seulement de dire que certains considèrent ce titre comme une *réussite éditoriale*.

**AMBROIS Francis, LE LOUARN Michel, PICAUD Arielle.** — **Cahier du Mont-Saint-Michel.** — Paris : éd. du Garde-Temps, 1996. — 72 p. : ill. en coul. ; 23 x 17 cm. — ISBN 2-9509273-2-7. Br. 62 F

Les auteurs ont noté les couleurs du Mont-Saint-Michel et repéré quelques détails pittoresques. Ils ont laissé des pages blanches pour que chacun complète ce cahier et y apporte ses propres impressions de voyage. La couverture du cahier renferme un sachet de tangué de la baie ! C'est amusant mais insuffisant pour le visiteur de base qui cherche avant tout à connaître l'histoire du monument.

**BERTIN Philippe, CHATAIGNER Maurice, DERMIGNY Alain, DUPRÉ Sylvestre.** — **La Baie autour du Mont-Saint-Michel.** — Granville : éditions Format, 1996. — 94 p. : ill. en coul. ; 22 x 31,5 cm. — ISBN 2-911286-02-2. — Relié 350 F.

Un très beau livre illustré d'une centaine de clichés de trois photographes passionnés de la baie : Maurice Chataignier, Alain Dermigny et Sylvestre Dupré. Le texte est du journaliste Philippe Bertin qui met assez bien en valeur les magnifiques illustrations de cet album.



**DÉCENEUX Marc.** — **Contes et légendes du Mont-Saint-Michel.** — Rennes : Ouest-France, 1996. — 32 p. : ill. en coul. ; 23 x 16,5 cm. — ISBN 2-7373-1819-X. Br. 30 F

Un petit livre qui se lit agréablement, même si la foi celtique de son auteur peut agacer ceux qui ne partagent pas les mêmes croyances.

**DÉCENEUX Marc.** - **Le Mont-Saint-Michel pierre à pierre.** — Rennes : Ouest-France, 1996. — 64 p. : ill. en coul. ; 26 x 19 cm. — ISBN 2-7373-1857-2. Br. 60 F

Trad. en anglais et en allemand.

Un livre entièrement consacré aux constructions du Mont. Son auteur écrit bien et sa documentation est assez solide, mais malheureusement trop sélective en ce qui concerne la Normandie. Il a de plus une fâcheuse tendance à faire de ses intuitions des vérités historiques. Or l'historien doit être plus prudent : « *Tout ce qu'il avance, rappelle à juste raison Georges Duby, doit être étayé par ses sources. C'est la différence avec le romancier : il n'est pas libre, ne peut rien inventer* ». Marc Déceneux oublie trop souvent qu'il n'écrit pas un roman mais qu'il est sensé faire œuvre d'historien ; la meilleure illustration de cette faiblesse est sa reconstitution très hypothétique d'une église carolingienne dédiée à saint Martin qui aurait été construite sur un axe nord sud. De tels développements n'ont d'ailleurs pas leur place dans un livre de vulgarisation comme celui-ci.

Pour nous, le livre de Marc Déceneux s'adresse plutôt à un public érudit. Celui de Gérard Guillier, *Nous avons bâti le Mont-Saint-Michel*, nous semble mieux adapté au public qui fréquente le Mont.

**DOSDAT Monique.** — **Le Livre saint en Normandie. Bibles manuscrites et enluminées : VIII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle :** exposition, Bibliothèque du Fonds ancien, 12 juillet - 30 septembre 1995. — Association des Amis de la Bibliothèque municipale d'Avranches, 1995. — Non paginé [58 p.] : ill. en coul. ; 24 x 17 cm. — ISBN 2-9509500-0-0

Ce livre est le catalogue de la magnifique exposition réalisée en 1995 dans la superbe salle du fonds ancien de la Bibliothèque municipale d'Avranches (Hôtel de ville). Il présente les dix-huit bibles qui ont été exposées. Toutes ne proviennent pas de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ; cinq tout de même ont appartenu à la bibliothèque du Mont. Parmi les treize autres, une grande bible en deux volumes a été réalisée dans le scriptorium montois mais elle est devenue ultérieurement la propriété des moines de La Sauve-Majeure (Gironde) ; c'est un « chef d'œuvre de l'enluminure romane » (M. Dosdat) qui est conservé maintenant à la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Les illustrations en couleur de ce catalogue sont très belles. Le texte de Monique Dosdat, Conservateur en chef à la Bibliothèque municipale de Caen, est excellent.

**HENNEGÉ Jean, SALES Gemma.** — **Jérémy, un enfant au Mont-Saint-Michel.** — MSM : Vic-en-Bigorre, 1996. — 32 p. : ill. en coul. ; 29 x 22 cm. — ISBN 2-909995-045. — Rel. 59 F

Dans la chambre de son hôtel du Mont, le petit Jérémy s'est endormi. L'Archange en personne lui apparaît en songe pour lui raconter la belle histoire du rocher... Jean Hennegé est l'auteur du texte ; Gemma Sales a réalisé les illustrations.

**LAISNÉ Jacqueline, LUCAS Jean-Pierre.** — **Les pèlerinages de Genêts au Mont Saint-Michel à travers les grèves.** — Sartilly (Manche) : Association paroissiale « L'Entr'aide », 1996. — 36 p. : ill. en noir ; 29 x 21 cm. — (Patrimoine et histoire locale) — 40 F

Pour commémorer le cinquantième anniversaire du pèlerinage des grèves de Genêts au Mont-Saint-Michel, fêté le 24 juillet dernier, ce petit livre retrace l'histoire de ce pèlerinage, qui reprend bien entendu une tradition médiévale, et l'action de celui qui l'a fait revivre, l'abbé Bourget, dynamique curé de Genêts de 1945 à 1968.

**LESERVOISIER Jean-Luc.** — **Les Manuscrits du Mont-Saint-Michel.** — Rennes : Ouest-France, 1996. — 32 p. : ill. en coul. ; 23 x 16,5 cm. — ISBN 2-7373-1828-9. Br. 30 F

Les Amis du Mont-Saint-Michel connaissent bien Jean-Luc Leservoisière qui les a déjà accueillis à Avranches pour leur faire découvrir, avec quelle passion et quelle compétence, les merveilleux manuscrits dont il a la garde ! Le guide qu'il vient de consacrer à ceux-ci est un petit chef-d'œuvre. L'auteur y retrace avec beaucoup de pédagogie l'histoire de la bibliothèque du Mont, explique comment les manuscrits étaient fabriqués et montre les caractéristiques essentielles du *scriptorium* montois. C'est clair, bien écrit et admirablement illustré. Ce guide donne envie de retourner régulièrement à Avranches pour voir ou revoir la magnifique salle du fonds ancien de la bibliothèque municipale et découvrir les superbes expositions que Jean-Luc Leservoisière y organise chaque année.

**MAUXION André.** — **Découvrir la baie du Mont-Saint-Michel.** — Rennes : Ouest-France, 1996. — 64 p. : ill. en coul., cartes ; 26 x 19 cm. — ISBN 2-7373-2011-9. Br. 69 F

La baie du Mont-Saint-Michel possède une faune et une flore exceptionnelles. Des pêcheurs et des bergers y pratiquent des activités séculaires dont certaines risquent de disparaître car elles ne sont plus rentables. Animaux, plantes et hommes y vivent au rythme des marées. Ce sont toutes ces richesses que l'auteur, passionné d'ornithologie, nous fait découvrir dans ce livre superbement illustré de 120 photographies qu'il a prises au gré de ses promenades. Quatorze chercheurs apportent leur caution à ce travail remarquable.



**MÉRIEL Olivier.** — **Baie du Mont-Saint-Michel**; [préf. de] Bertrand Poirot-Delpech. — Paris : Marval, 1995. — Non paginé [48 p. dont 1 dépl.] : ill. en noir ; 22 x 24 cm. — (Littoral) — ISBN 2-86234-190-8. — Br. 80 F

Recueil de vingt photographies en noir et blanc d'Olivier Mériel, né en 1955 à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados). Ces photographies ont été exposées au relais de Courtils de la Maison de la Baie, du 8 septembre à la fin du mois d'octobre 1995. Elles sont magnifiques ; la lumière que le photographe a su capter est fascinante. Quant à la préface de Bertrand Poirot-Delpech, elle est superbe.

**Le Mont-Saint-Michel et la mise en valeur du pays de la baie :** rapport [de Monsieur] Albert Lemaréchal et avis. — Caen : Conseil économique et social régional de Basse-Normandie 1995. — 163 — [84 p.] d'annexes : ill. en noir + 19 p. ; 30 x 21 cm.

Ce dossier très complet recense les richesses culturelles et naturelles du Mont et de son arrière-pays et insiste sur les perspectives de développement suscitées par la mise en œuvre d'une « Opération grand site ». L'avis adopté le 13 décembre 1995 par le Conseil économique et social de Basse-Normandie préconise notamment une diversification de l'offre touristique.

**Mont-Saint-Michel : les Imaginaires.** - Paris : Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 1994. - 16 p. : ill. en coul. ; 20 x 20 cm. - (Monuments singuliers ; 2) — ISBN 2-85822-132-4. Br. 48 F

Cette brochure a pour but de présenter et de justifier le spectacle des Imaginaires qui est, comme chacun le sait, une excellente présentation nocturne de l'abbaye. La mise en page de la brochure est belle mais les photographies, trop sombres, ne donnent pas une bonne idée de ce que sont en réalité les Imaginaires.

## II - Articles

**BERNAGE Georges [dossier réalisé par].** — **Le Mont-Saint-Michel.** — *Patrimoine normand*, n° 4 (août/septembre 1995), pp. 10-32.

Ce dossier rassemble un encart de Philippe Lamarque sur l'ordre de Saint-Michel, un article d'Edith Rébillon sur la « Mère Poulard » et des articles de Georges Bernage sur la résistance des chevaliers du Mont durant la guerre de Cent Ans, le village, l'église paroissiale, l'abbaye et la communauté monastique. En dehors de l'article d'Edith Rébillon qui a dirigé l'hôtel de la Mère Poulard durant plus de deux ans, tout est traité un peu rapidement. Il est sans doute difficile de faire autrement dans ce type de dossier. L'iconographie,

en partie reprise du guide Gallimard, est intéressante mais il est bien regrettable d'avoir inversé la photographie du réfectoire (p. 26). Il est également agaçant de devoir rappeler que le mot « pèlerinage » s'écrit avec un accent grave et non avec un accent aigu.

**LAMOTTE Françoise.** — **Les moines du Mont-Saint-Michel et la mer.** — Les Normands et la mer : [actes du] XXV<sup>e</sup> congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 4-7 octobre 1990. — Saint-Vaast-la-Hougue : Musée maritime de Tatihou, 1995. P. 356-361.

Un bref article sur les différents droits que possédaient les moines sur le commerce, la pêche et l'exploitation du rivage.

## III - Cartes postales

Les Amis de la Bibliothèque municipale d'Avranches ont édité en 1995 cinq nouvelles cartes ; ils en ont ainsi édité vingt-neuf depuis 1991. Les numéros 25 et 26 reproduisent deux jolies miniatures — l'Annonce aux bergers et saint Christophe — extraites d'un Livre d'heures à l'usage du diocèse d'Avranches (vers 1480) que la ville d'Avranches a eu l'heureuse idée d'acquérir en 1994. Les numéros 27 et 28 reproduisent respectivement une initiale A (Ms 47, XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s.) et une initiale L (Ms 61, XI<sup>e</sup> s.). Le numéro 29 reproduit une page d'un traité d'astronomie (Ms 235, XII<sup>e</sup> s.) sur laquelle on voit un homme mesurant la carré de l'hypoténuse. Toutes ces belles cartes sont en vente à la salle du fonds ancien de la Bibliothèque municipale d'Avranches (5 francs pour les cartes simples et 7 francs pour les cartes doubles).





Le côté ouest du Mont vers 1890.

## Articles

BERNAGE Georges (dirigé par) — Le Mont-Saint-Michel — *Revue de la Bretagne* n° 4 (juillet-septembre 1975), pp. 10-32.

Ce directeur responsable de la revue de Philippe Lejeune sur l'île de Saint-Michel, est auteur d'articles publiés sur le Mont-Saint-Michel et les articles de Georges Bernage sur la restauration des églises de Mont-Saint-Michel par son ami le village, l'église paroissiale, l'abbaye et le couvent. En dehors de l'article d'éditorial qui a dirigé l'île de la Mont-Saint-Michel plus de dix ans, il est aussi un peu responsable. Il est aussi dans le bulletin de l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel.

## Bulletin nécrologique

Comme les années passées, nous avons appris le décès de plusieurs de nos amis. Nous nous associons au chagrin de leurs familles auxquelles nous adressons l'expression de nos condoléances attristées et l'assurance de notre vive amitié.

— **Yves-Marie PERRIN**, président de l'A.G.E.B. (Amis de Genêts et de la baie du Mont-Saint-Michel), de 1978 à 1988, décédé à Paris le 4 juin 1995 à l'âge de 84 ans. Passionné par la défense du site du Mont, il avait notamment fondé un Conservatoire de la baie qui regroupait des scientifiques réputés.

— **Josèphe JACQUIOT**, de Montgeron, Conservateur honoraire au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, professeur d'histoire monétaire, décédée au début du mois d'août 1995. Mademoiselle Jacquirot avait fait, au cours de l'assemblée générale de notre Association du 21 avril 1980, une conférence remarquable sur les monnaies, médailles et jetons de corporations représentant saint Michel.

— **Philippe FRANÇOIS**, directeur général des sociétés SODETOUR et SOCADETOP (Mont-Saint-Michel), décédé accidentellement le 28 août 1995. Il était un collaborateur très apprécié de M. Julien Nicolle, maire honoraire du Mont.

— **Guillaume LESCAUDEY de MANNEVILLE**, décédé dans sa propriété du Mesnil, à Bréhal, le 2 février 1996 dans sa 93<sup>e</sup> année.

— **Simone GUÉRARD**, montoise qui dirigeait l'hôtel-restaurant le « Saint-Michel », le magasin et la crêperie « La Sirène » où on la trouvait souvent, toujours souriante, à préparer ses excellentes galettes. Elle était, avec son mari, l'une des rares habitantes permanentes du Mont. Elle est décédée le 18 mai 1996 des suites d'une maladie contre laquelle elle luttait avec beaucoup de courage depuis plusieurs mois.

— **Paul RENARD**, curé du Mont-Saint-Michel depuis le 15 mars 1988, décédé le mardi 7 novembre 1995 à l'âge de 70 ans à l'hôpital d'Avranches. Rien ne laissait supposer une disparition si brutale. Mais le Père Renard avait peut-être le pressentiment que sa mort était proche ; dans le dernier numéro des *Annales du Mont-Saint-Michel* dont il se soit occupé, celui d'octobre-novembre 1995, il nous invitait dans un très beau texte sur la mort à rester confiants grâce à notre foi dans la résurrection.



Né à Néhou (Manche) en 1925, Paul Renard a été ordonné prêtre dans la cathédrale de Sées (Orne) le 21 décembre 1952. Il a été successivement vicaire à Lonlay-l'Abbaye, curé de Belfonds (Orne), de Moyon (Manche) et du Mont-Saint-Michel où il était également directeur du pèlerinage. Dans cette dernière charge pastorale, le Père Renard a eu le souci permanent de mieux faire connaître le caractère religieux du Mont. Dans ce but, il a édité de nouvelles brochures et une vidéocassette ; il a amélioré la lisibilité des *Annales* en modernisant leur mise en page. Avec beaucoup d'énergie et de goût, il a mis en valeur les lieux qui étaient placés sous sa responsabilité en faisant restaurer le presbytère et l'intérieur de l'église paroissiale. On se souviendra aussi de la qualité de son hospitalité ; sa porte était toujours ouverte et plusieurs réunions de notre Association ont ainsi pu se tenir dans les salles du presbytère.

— **Aristide CUDICIO**, décédé dans son sommeil le 19 mars 1996 dans sa 84<sup>e</sup> année. Il était arrivé au Mont en 1947 pour y effectuer des travaux de restauration, partageant son temps jusqu'en 1960 avec l'église Notre-Dame de Vire en fonction des crédits alloués à ces deux monuments. Il a ensuite été en permanence au Mont où il dirigeait le chantier de l'entreprise Degaine. Sa carrière a été brutalement interrompue en 1977 par un accident de voiture au cours duquel il perdit la vue. Il a été inhumé à Magnagues, sur la commune de Carennac, dans le Lot, où il avait fait la connaissance de sa femme en effectuant des travaux de restauration au cloître.

Comme le rappelle le Père de Senneville dans l'hommage qu'il a écrit pour ses obsèques, Aristide savait tout faire ; c'était un véritable artiste, modeste et généreux, auquel l'architecte-en-chef Yves-Marie Froidevaux, faisait une confiance absolue. Nous remercions vivement son fils, le Dr Patrice Cudicio, de nous avoir prêté le cliché nous montrant Aristide en compagnie du Père de Senneville.

— **André YVER**, curé du Mont-Saint-Michel de 1977 à 1988, décédé le 1<sup>er</sup> juin 1996 à l'hôpital de Granville. Il était né le 15 octobre 1916 à Saint-Aubin-des-Préaux. Ordonné prêtre le 29 juin 1943, il a été successivement vicaire à Cérences, à Brécey (le 9-3-1944), administrateur de Tourville (le 18-12-1947), curé-doyen de Juvigny-le-Tertre (le 24-1-1952), de La Haye-Pesnel, administrateur de Champcervon et de La Mouche (le 15-7-1954) et curé du Mont-Saint-Michel (le 29-4-1977).

Les Amis du Mont se souviennent sans doute de la communication sur le cimetière de la Merveille qu'il avait donnée lors de leur réunion du 18 septembre 1982. Le Père Yver a également publié dans les *Annales du Mont-Saint-Michel* plusieurs articles sur les aumôniers de la prison montoise. Il aimait en effet entreprendre des recherches dans les archives de la paroisse. Il avait d'ailleurs rassemblé dans une même pièce toute la documentation historique que possède le presbytère afin de la mettre à la disposition des chercheurs intéressés. Le Père Yver était très accueillant et toujours prêt à rendre service. Il était très attaché au Mont ; c'est pour d'impérieuses raisons de santé

qu'il avait été autorisé à se retirer du ministère le 15 mars 1988. Il s'était retiré à Coutances au Centre d'accueil diocésain, non loin de la cathédrale où il avait été ordonné par Monseigneur Louvard.

— **Louis PILLET**, d'Avranches, décédé dans sa 78<sup>e</sup> année le 23 juillet 1996. Très attiré par les pèlerinages, il avait voulu refaire à pied la route suivie par les clercs envoyés en 708 par saint Aubert en Italie du sud. Parti du Mont Gargan le 9 mai 1991, il était arrivé au Mont-Saint-Michel le 27 septembre suivant, après avoir parcouru 2 280 kilomètres !

H.D.

### Hommage du Père de Senneville à Aristide Cudicio

Aristide Cudicio nous a quittés...

Aristide, mon ami, mon frère, tes yeux qui depuis tant d'années s'étaient fermés à la lumière de notre terre se sont enfin ouverts à celle de l'Éternité. Tu vois, et pour toujours, et la Maison de Dieu et de très loin, de très haut, les nôtres, pour lesquelles tu as tant travaillé, car « *elles sont l'idée et le commencement, et le corps et l'essai de la Maison de Dieu.* » (Ch. Péguy)

Je t'ai rencontré pour la première fois en janvier 1964, et je n'ai jamais oublié comment M. Yves-Marie Froidevaux, architecte en chef des Monuments historiques, en charge de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, m'avait dit : « *Je vous présente la personne la plus importante du Mont... avant moi.* » Et c'est ainsi que commencèrent notre amitié, notre affection, notre connivence. Sans toi, (sans oublier ni l'Administration, ni l'entreprise Degaine, ni les autres), sans toi, cher Aristide, qu'aurait pu être et faire la petite communauté monastique que M. André Malraux et le Père Riquet et nos Abbés avaient décidé d'y réimplanter ?

Les souvenirs affluent et je les confie à la reconnaissance de Dieu...

Comment oublier tes bleus de travail déchirés, recousus, redéchirés, scotchés parfois. Mais les dimanches et jours de fête, tu pouvais être beau comme un jeune dieu grec, Italien, Tessinois que tu étais resté. Et je comprends comment ta femme t'avait aimé dès le premier jour, m'avait-elle confié une fois. Oh vous étiez comme l'union de la carpe et du lapin, elle, vive comme du vif-argent, et toi, silencieux et méditant. Au fond tu étais un peu le frère de Léonard de Vinci dans son côté « ingénieur » et tu n'as cessé d'inventer aussi bien à Vire qu'au Mont, des « systèmes », des « renvois de poulies », des treuils qui n'avaient pour seul but, par-delà leur ingéniosité, que de soulager le travail de tes gars. Tu les aimais, sans faiblesse, et ils te le rendaient bien. Avec toi nous vivions au Mont un vrai compagnonnage.

Et pourtant, je ne connaissais rien de toi. « *Tu n'étais pas de bruit* », comme on dit en Haute-Normandie, et plus spécialement dans le pays d'Ouche.



Ta foi était pudique, discrète, secrète... Tu ne posais pas d'acte parce que peut-être toute ta vie était action. Toute ma vie, j'ai lu et relu et il m'en reste pour toi au moins quatre citations.

« *Un de ces hommes devant lesquels la nature peut se dresser et dire : voilà un Homme.* » Shakespeare, *Jules César*.

« *La journée était constamment consacrée à l'œuvre du moment, aussi chaque soir quelque chose se trouvait fait.* » Goethe, *Les affinités électives*.

« *Le travail est mon élément, je suis né et construit pour le travail. J'ai connu les limites de mes jambes, j'ai connu les limites de mes yeux, je n'ai jamais pu connaître celles de mon travail.* » Napoléon, *Mémorial de Sainte-Hélène*.

« *Quand on est fait pour quelque chose, il faut le faire et on le fait.* » W. A. Mozart, *Lettre à son père*.

Bruno, calme toi, car il faudrait citer Liszt, et Beethoven, et encore Shakespeare, et Léonard de Vinci, et Pasteur, sans oublier ni Péguy, ni Proust et j'en oublie certainement.

La foi d'Aristide était, je l'ai dit, pudique, secrète et discrète, mais son regard était d'une telle éloquence quand il m'aidait à sceller les reliques dans le nouvel autel de la chapelle Saint-Etienne et, quelques années auparavant, celles de la chapelle des Trente cierges. Dans celle-ci, aux reliques venues de Coutances et du Bec Hellouin, nous y avions joint une vertèbre de Robert de Torigni, don de Madame Lepoutre-Adrian. J'avais refusé de la présenter lors de l'exposition du Millénaire, en 1965-1966. Mais je n'oublierai jamais, Aristide, ce moment là, tu étais au plein de l'Histoire et de la Religion, tu étais en plein Sacré.

Ton amour pour le Mont, car c'était de l'amour, me ramène, malgré mes résolutions, à d'autres souvenirs et parfois pittoresques... Ton Abbaye, ton boulot, tu l'aimais tant et par dessus tout. Un matin d'hiver, tout était verglacé. Tu logeais aux Fanils, tu as enfilé de vieilles chaussettes par dessus tes souliers, tu les as enserrés dans des courroies cloutées (Où, comment ?) et avec un bout de bois au bout de ton bras, tu es monté, pas après pas, ta canne bloquant le pied le plus bas, tu es monté jusqu'à l'Abbaye... Il n'y avait que le gardien chef, aucun touriste, aucun pèlerin bien sûr, mais toi, tu étais là, comme nous.

Si je t'avais rappelé cette scène, tu n'aurais rien dit, tu n'aurais pas ri. « *Le sage ne rit pas* », nous rappelle Baudelaire après l'Écriture. Mais tu aurais souri de bonté, de compréhension, de communion.

Et si je parle de compréhension, de communion, je peux dire : « Quel est le Montois qui n'a pas eu besoin de toi ? Quel est le Montois que tu n'as pas aidé, dépanné, aimé ? » Et tu le faisais en dehors des heures officielles de ton travail. Oui, merci au nom de ceux qui se souviennent, comme au nom de ceux qui n'y pensent plus...

Un après-midi, une vieille voiture, un mauvais virage, de la chaux vive, ont tué ton regard si merveilleux t'empêchant de continuer à vivre pour le Mont-Saint-Michel, à toutes les heures du jour et souvent de la nuit, forgeant (je te vois encore) les clous de la Porte du Boulevard, faisant des épissures avec des câbles d'acier (!?), taillant le granit, réparant une fois encore « notre » treuil, la liste serait si longue. Oui, Frères et Sœurs, Monsieur Aristide Cudicio était l'homme à tout faire, ou plutôt l'homme qui savait tout faire, et tout, très bien.

Alors va commencer pour toi une longue nuit, ponctuée dans ses débuts d'espérances si vite déçues, Avranches, Lyon, Nantes. Et ce sera pour toi, presque vingt ans d'obscurité entre tes souvenirs, toi-même, et Celui pour lequel tu avais tant travaillé, sans oublier certain dévouement aussi discret qu'efficace, qui t'ont accompagné.

Les tâches du Mont ne m'ont pas permis de venir te voir souvent, mais si souvent par tout ce que tu avais fait dans « nos » pierres, tu étais au cœur de ma prière... et je pensais à Ovide : « *Dum moriar, medium solvate et inter opus* » (« Quand je mourrai, que j'éclate par le milieu et en plein travail »). D'autres traduiront autrement, peu importe.

Je pense à vous, Madame Cudicio, si vite envolée, je pense à toi, chère Marie-Christine, à toi cher Patrice, et je voudrais dire, en votre nom, Amis du Mont-Saint-Michel, au nom des frères et sœurs de la Communauté qui se sont succédé depuis plus de vingt-cinq ans, au nom aussi de la Communauté montoise que de cœur je n'ai jamais quittée, oui, je voudrais te dire, Aristide, notre prière et notre reconnaissance pour l'exemple que tu nous as donné, pour la bonté tellement intelligente et industrielle que tu as eue pour nous tous et notre Abbaye.

Oui, merci, notre Aristide.

*Frère Bruno de Senneville*



*Aristide Cudicio et le Père de Senneville.*



## Informations en bref

### Travaux de restauration

On sait que le chœur gothique de l'église abbatiale, construit entre 1446 et 1521, n'a jamais été terminé. La première chapelle du bas-côté nord et la première du bas-côté sud ne pouvaient être élevées que si l'on détruisait les absidioles orientées des bras du transept roman. Ce projet, sans doute envisagé, n'a jamais été réalisé. Les arcades d'ouverture des deux chapelles avaient été fermées par des cloisons dans lesquelles on avait intégré les jolies portes Renaissance de l'ancienne clôture du chœur. Ces cloisons sans intérêt viennent d'être démontées, ce qui a permis de dégager les deux premiers piliers des bas-côtés du chœur et de laisser apparaître les absidioles romanes des bras du transept (celle du nord, détruite au XVII<sup>e</sup> siècle, a été reconstituée par Paul Gout au début du XX<sup>e</sup> siècle). L'emplacement des chapelles qui n'ont pas été construites a été couvert de terrasses afin de bien montrer que le projet initial n'a pas été réalisé et que les voûtes de ces chapelles n'ont jamais été lancées.

On restaure également les trois bas-reliefs du XVI<sup>e</sup> siècle qui proviennent de la clôture du chœur : les quatre Évangélistes, Adam et Ève chassés du Paradis, la Descente du Christ aux Enfers. Ces bas-reliefs en pierre de Caen ont gardé une partie de leur décor polychrome. Les travaux en cours consistent à conserver et préserver ces sculptures par un traitement de consolidation. Il s'agit notamment d'extraire les sels néfastes à la conservation de la pierre, de consolider la pierre et la polychromie et d'éliminer certains raccords en plâtre trop gênants.

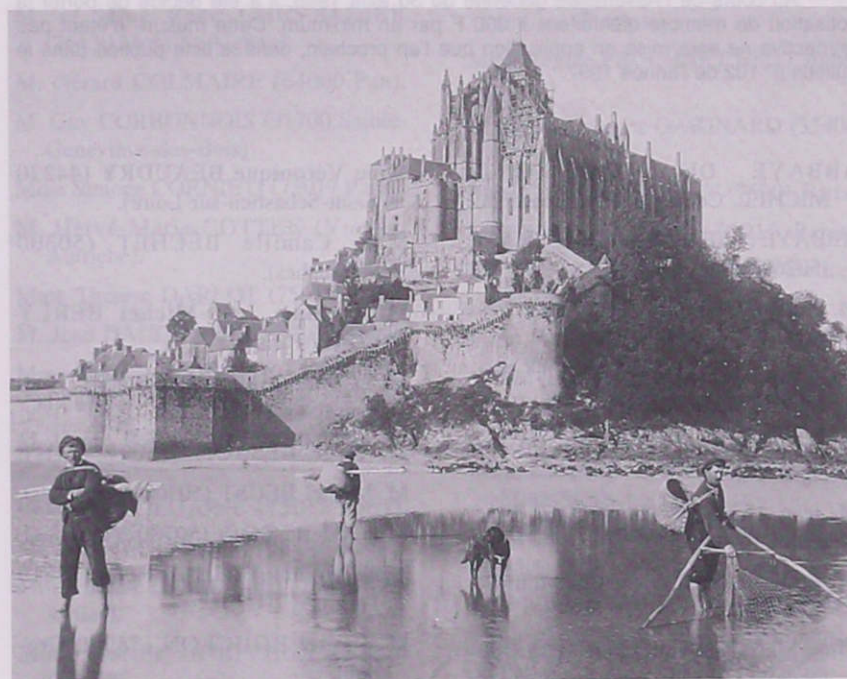
Sur le bâtiment du Saut-Gauthier, un comble en carène couvert de schiste verdâtre vient de remplacer le vilain toit de tôles qui avait été posé, il y a quelques années, à la suite d'une tempête.

A Tombelaine, une tour anglaise du XV<sup>e</sup> siècle a été en partie restaurée.

### Un nouvel administrateur pour l'abbaye

Il s'appelle Jean-Pierre Hochet, a 38 ans, est marié et père de trois enfants. Il est Attaché d'administration, a été successivement adjoint au Conservateur régional des monuments historiques des Pays de la Loire, adjoint au Directeur régional des affaires culturelles du Limousin et Chef des services administratif et financier de la Manufacture nationale de Sèvres. Il a été installé par M. Bertrand-Pierre Galey, Directeur de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, le 22 juillet dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue au Mont-Saint-Michel et l'assurons que nous sommes à sa disposition pour l'aider dans la passionnante tâche qui l'attend.

H.D.



Pêcheurs montois au pied de la tour du Nord vers 1885.



## MEMBRES BIENFAITEURS

En application de la décision prise par le Conseil d'Administration du 25 septembre 1987, nous publions la liste des membres «bienfaiteurs», c'est-à-dire de celles et de ceux qui ont réglé un cotisation égale ou supérieure à 150 F depuis l'envoi du bulletin n° 100. Nous les remercions vivement de leur généreuse contribution à la vie de notre Association.

Au cours de l'Assemblée générale du 30 avril 1996, il a été décidé de porter la cotisation de membre bienfaiteur à 300 F par an minimum. Cette mesure n'étant pas rétroactive ne sera mise en application que l'an prochain, dans la liste publiée dans le bulletin n° 102 de l'année 1997.

- |  |  |
|--|--|
| ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL, Communauté monastique.  | Mme Véronique BEAUDRY (44230 Saint-Sébastien-sur-Loire). |
| ABBAYE NOTRE-DAME DE GRÂCE (50260 Bricquebec).       | Mme Camille BÉCHET (50300 Avranches).                    |
| M. Pierre AGUITON (50370 Les Cresnays).              | M. et Mme Jean-Michel BERLY (75017 Paris).               |
| Mme Monique ALAMARGOT-MARTIN (50000 Saint-Lô).       | M. et Mme Francis BESSON (77680 Roissy-en-Brie).         |
| Mme Germaine ALIBERT (50180 Agneaux).                | M. René BESSON (75017 Paris).                            |
| M. Jean ALLOUIS (29170 Saint-Evarzec).               | M. Michel BEUST (50300 Avranches).                       |
| M. Émile ARNOLD (76130 Mont-St-Aignan).              | Mlle Odette BOIS (50700 Valognes).                       |
| Mme Marie ARNOULD (92100 Boulogne).                  | Mme Monick BOUCHERON (75016 Paris).                      |
| M. Jacques AURIAC (92130 Issy-les-Moulineaux).       | M. Daniel BOUCLON (38000 Grenoble).                      |
| M. l'abbé Pierre BACHELET (27130 Verneuil-sur-Avre). | Mme Jacqueline BOURDONCLE (78000 Versailles).            |
| M. Thierry BARRATINE (33720 Budos).                  | M. Roger BOUVET (89144 Ligny-le-Châtel).                 |
| Mme Yvonne-Marie BATISSE (35000 Rennes).             | M. Jacques BREDEL (76280 Saint-Jouin Bruneval).          |
| M. l'abbé Jean BÉASSE (50300 Avranches).             | M. et Mme Alain BRUNEAU (92330 Sceaux).                  |
|  | M. et Mme Gérard de BRYE de VERTAMY (61420 Ravigny).     |

- |  |   |
|--|---|
| M. l'abbé Georges CADEL (50112 Régnéville-sur-Mer).  | M. Alain DURAND (92120 Mont-trouge).                    |
| Mme Ghislaine CANET (92320 Châtillon).               | M. Jacques DURIEZ (72000 Le Mans).                      |
| Mme Marcelle CARABIE (14000 Caen).                   | M. Pierre EHRHART (91320 Wissous).                      |
| Mme Anne-Marie CERBONNEY (50300 Avranches).          | M. et Mme Luc EPRON (75015 Paris).                      |
| M. Victor CHAMPEY (75016 Paris).                     | Général FAUCHON de VILLEPLÉE (50600 Parigny).           |
| Mme Denise CHAUSSAT (50530 Genêts).                  | M. Max FEUILLET (72000 Le Mans).                        |
| M. et Mme René CHEVALLIER (76130 Mont-St-Aignan).    | M. Maurice FOSSEY (24000 Périgueux).                    |
| M. Gérard COLMAIRE (64000 Pau).                      | M. Pierre FRANÇOIS (50300 St-Martin-des-Champs).        |
| M. Guy CORBONNOIS (91700 Sainte-Geneviève-des-Bois). | Mme Régine FRUCHART 62217 Achicourt).                   |
| Mme Simone CORNIETI (75017 Paris).                   | M. Henri-Georges GAIGNARD (35400 St-Malo).              |
| M. Hervé-Marie COTTEN (Vienne, Autriche).            | Mme Catherine GALLET (75001 Paris).                     |
| Mme Thérèse DARLOT (75014 Paris).                    | M. Denis GALLET (75016 Paris).                          |
| M. Jean DAUDON (50610 Jullouville).                  | M. Pierre GARREAU (76210 Beuzeville-la-Grenier).        |
| Mme Margie DEBELLE-LEGASTE-LOIS (14000 Caen).        | Mme Fernande GAUDIN-FRÉMOND (33000 Bordeaux).           |
| M. Henry DECAËNS (76130 Mont-St-Aignan).             | M. René GAUDIN de VILLAIN (50300 St-Martin des Champs). |
| Entreprise DEGAINE (75012 Paris).                    | Mme Christine GAULOIS (50116 Le Mont-St-Michel).        |
| M. Michel DENIEUL (75116 Paris).                     | M. Michel GAUTIER (60250 Hondainville).                 |
| Mlle Thérèse DEVILLÈRE (78000 Versailles).           | M. Philippe GENTIL (75116 Paris).                       |
| Mme Marthe DOLIVEUX (75015 Paris).                   | M. et Mme Pierre GEOFFRAY (75017 Paris).                |
| M. et Mme Jean-Paul DONDERS (94100 St-Maur).         | Mme Marie-Thérèse de GIBON (44000 Nantes).              |
| Docteur M.M. DUBAELE (92300 Levallois).              | M. Michel GILBERT (50170 Boucey-Pontorson).             |
| M. François DUJARDIN (92100 Boulogne).               | Mme Claude GIOVANNONI (50240 Saint-James).              |
| M. et Mme Louis DULONG (78440 Lainville).            | D <sup>r</sup> Brigitte GRISON (75001 Paris).           |
| Mme Madie DUPONT-DESMEULLES (76420 Bihorel).         | M. Gaston GROB (44000 Nantes).                          |
|  | Mme Lucienne HALBOUT (14500 Vire).                      |



- M. et Mme Maurice HAMEL (44130 Blain).  
 Mme Anne-Marie HASSOUN (93250 Villemomble).  
 M. Michel HERBIN (94160 Saint-Mandé).  
 Mme Josiane HERMITE (75012 Paris).  
 Mme Elisabeth HERRAULT (75007 Paris).  
 Maître Jean-Michel HOCQUARD (75016 Paris).  
 M. Michel HOLAS (72000 Le Mans).  
 M. et Mme Jacques HOMO (75017 Paris).  
 M. Michel HOURLIER (51100 Reims).  
 Mme Brigitte HUYGHUES de BEAUFOND (50370 Le Petit-Celland).  
 Mme Chantal ILLES (50530 Sartilly).  
 M<sup>e</sup> Bernard JAGOU (50400 Granville).  
 M. Jean JEULIN-GARNOT (50300 Le Val-St-Père).  
 Mme Monique KNOLL (14000 Caen).  
 M. Jacques LAMBERT (50300 Avranches).  
 M. et Mme Emile LANGLOIS (76600 Le Havre).  
 M. Gilbert LAUNAY (14300 Caen).  
 Mlle Yvette LAURENT (71000 Mâcon).  
 M. et Mme Pierre LAVIGNE (76000 Rouen).  
 M. l'abbé Michel LE BLOND (50201 Coutances Cedex).  
 M. Yves LE BONNIEC (22000 Saint-Brieuc).  
 M. Daniel LEBREC (75015 Paris).  
 Mme Hélène LEBREC (75015 Paris).  
 Mme Roger LE BRETON (50350 Donville).  
 M. Maurice LE BRIGAND (35400 Saint-Malo).  
 M<sup>e</sup> Albert LECADET (50000 Saint-Lô).  
 Mme Raymonde LE CALVÉ (50100 Cherbourg).  
 M. Jean LE CANNELLIER (50910 Blainville-sur-Mer).  
 M. l'abbé Jean-Baptiste LECHAT (50470 La Glacière).  
 M. Louis LE CHEVALIER (78270 Lommoye).  
 M. Joseph LE CLERC (50200 Coutances).  
 Mme Denise LEDOUX (50700 Valognes).  
 M. et Mme René LEFAURE (93250 Villemomble).  
 Mme Juliette LEGENDRE (50170 Beauvoir).  
 M. et Mme Pierre LEGOUX (92360 Meudon-la-Forêt).  
 M. Jean-Luc LEGROS (50140 Bion).  
 Mme Marie-José LELONG (75017 Paris).  
 M. le chanoine Joseph LEMARIÉ (28000 Chartres).  
 M. et Mme René LEMESRE (62500 Clairmarais).  
 Mme Martine LE MOUËL (75007 Paris).  
 M. Hubert LEPOUTRE (75006 Paris).  
 M. Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE (75006 Paris).  
 M. Yves de LESQUEN (75015 Paris).  
 M. Emile LETONDEUR (50116 Le Mont-St-Michel).  
 Mme Madeleine LIOT (76000 Rouen).  
 Mme Françoise LORET (50300 Avranches).  
 Maître Jacques LUCAS (50303 Avranches Cedex).  
 M. Philippe LUIZARD (50116 Le Mont-St-Michel).

- M. Alain MABIRE (75020 Paris).  
 M. Denis MALBLANC (94300 Vincennes).  
 Mme Josette MARTIN (14000 Caen).  
 Mme Renée MARY (75014 Paris).  
 M. et Mme Dominique MATHIEU (76000 Rouen).  
 M. Louis MELLION (54220 Malzéville).  
 M. Jacques MEYER (17258 L'Estartit, Espagne).  
 Mme Corinne MICHEL (75006 Paris).  
 M. Patrick MICHEL (75006 Paris).  
 M. Jean MINGASSON (75006 Paris).  
 M. et Mme Michel MITTEAUX-MARTIN (35400 Saint-Malo).  
 Mme Elisabeth MOREAU-FROIDURE (72600 Mamers).  
 Mme Monique MOREAUX (95110 Sannois).  
 Mlles Thérèse et Antoinette MOULIN (76000 Rouen).  
 M. Julien NICOLLE (50116 Le Mont-St-Michel).  
 M. Hubert NOËL (50610 Jullouville).  
 M. Jean OPOIS (14000 Caen).  
 M. Camille OZANNE (75011 Paris).  
 M. et Mme Hubert OZANNE (76000 Rouen).  
 M. Michel OZANNE (14300 Caen).  
 M. et Mme Noël OZANNE (38000 Grenoble).  
 M. Yves OZANNE (14290 La Vesprière).  
 M. et Mme Pierre-Yves PALUD (44000 Nantes).  
 M. Fernand PELLERIN (75015 Paris).  
 M. et Mme Bernard PÉPIN (76190 Yvetot).  
 M. et Mme André PERREAUX (76130 Mont-St-Aignan).  
 M. et Mme Bernard PIBOUIN (92100 Boulogne).  
 Mme Marie-Thérèse PIC (14160 Dives-sur-Mer).  
 Mme Ursula PICQUEREY (50530 Sartilly).  
 Le R.P. Auguste PIÉDAGNEL (75006 Paris).  
 M. Jacques PILLIOT (91380 Chilly-Mazarin).  
 D<sup>r</sup> Dominique PINTART (33330 Saint-Emilion).  
 Mme Thérèse PITEL (75014 Paris).  
 M. Guy POLIN de HOLTHAUSEN (91230 Montgeron).  
 Mlle Jeanne POTIER (50008 Saint-Lô Cedex).  
 Mlle Valérie POTTIER (75016 Paris).  
 Mme Marcelle POULET (66110 Amélie-les-Bains).  
 M. Michel PRÉAUX (57500 Saint-Avold).  
 M. Roger RABUTEAU (14270 Mézidon-Canon).  
 M. Paul RACHOU (75004 Paris).  
 M. l'abbé Jean REGNAULT (35000 Rennes).  
 M. Lucien REGNAULT-LEBRETON (75327 Paris Cedex 07).  
 M. Michel REULOS (75005 Paris).  
 M. et Mme Philippe ROBILLIARD (50530 Lolif).  
 M. et Mme Jacques ROBIN (78110 Le Vésinet).  
 M. Philippe de ROHAN-CHABOT (92340 Bourg-la-Reine).  
 M. Marcel RONCERAY (78600 Le Mesnil-le-Roi).  
 M. René ROQUES (30700 Uzès).  
 M. et Mme Michel ROUILLARD (14470 Courseulles).







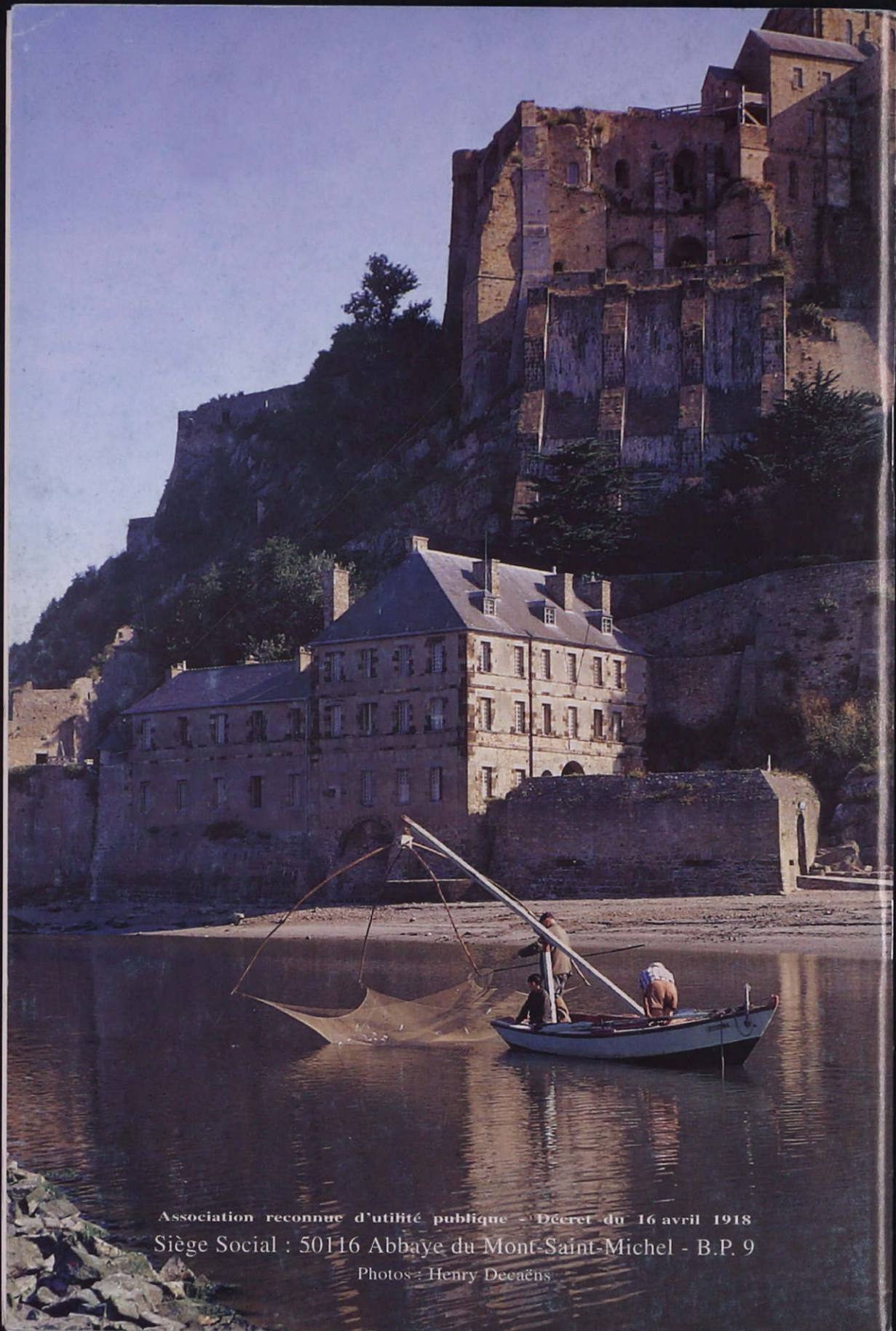
## SOMMAIRE

— Comité d'honneur .....	1
— Conseil d'administration et anciens présidents .....	2
— Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 22 septembre 1995 au Mont-Saint-Michel .....	3
— Compte rendu de la réunion du 23 septembre au Mont-Saint-Michel .....	4
— Allocution de Gérard Colmaire .....	6
— Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 2 décembre 1995 .....	12
— Compte rendu de l'assemblée générale du 3 avril 1996 .....	15
— Bilan financier de l'année 1995 .....	25
— Le courrier du Président .....	29
— Un voyage au Mont-Saint-Michel en 1814, par l'abbé Demons .....	33
— 1879 : photographes et artistes, par Henri Voisin .....	42
— La coutume du fouet, par Henri Voisin .....	45
— Fantômes et chats-huants, par Henri Voisin .....	47
— Reliques apportées de Pouilles au Mont-Saint-Michel au XI <sup>e</sup> siècle, par Dom Jacques Dubois .....	49
— Bibliographie de l'année 1996, par Henry Decaëns .....	53
— Bulletin nécrologique, par Henry Decaëns .....	59
— Hommage du Père de Senneville à Aristide Cudicio .....	61
— Informations en bref .....	64
— Liste des membres bienfaiteurs .....	66
— Vente de documents et cotisations .....	71

*Page 1 de couverture : le côté Est du Mont (cliché pris en 1995).*

*Page 4 de couverture : pêche au carrelet au pied des Fanils en 1968.*





Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918  
Siège Social : 50116 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9  
Photos : Henry Decaëns